

5 mai 2023

Commission Locale de l'Eau du SAGE Vilaine

**eaux &
viLaine**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
DU BASSIN DE LA VILAINE



Ordre du jour

Validation du compte-rendu de la séance du 20 janvier

Validation du rapport d'activités 2022

Validation d'un avenant au PAPI 3

Étude Hydrologie Milieux Usages Climat

- **État d'avancement de l'étude**
- **Délégation à la Commission Permanente**

Révision du SAGE

- **Présentation et validation du diagnostic**
- **Participation du public: présentation et validation du rapport sur l'enquête grand public, suite de la démarche**
- **Étapes suivantes**

6. Points divers



Validation du compte- rendu de la séance du 20 janvier



Validation du rapport d'activités 2022



Validation d'un avenant au PAPI 3



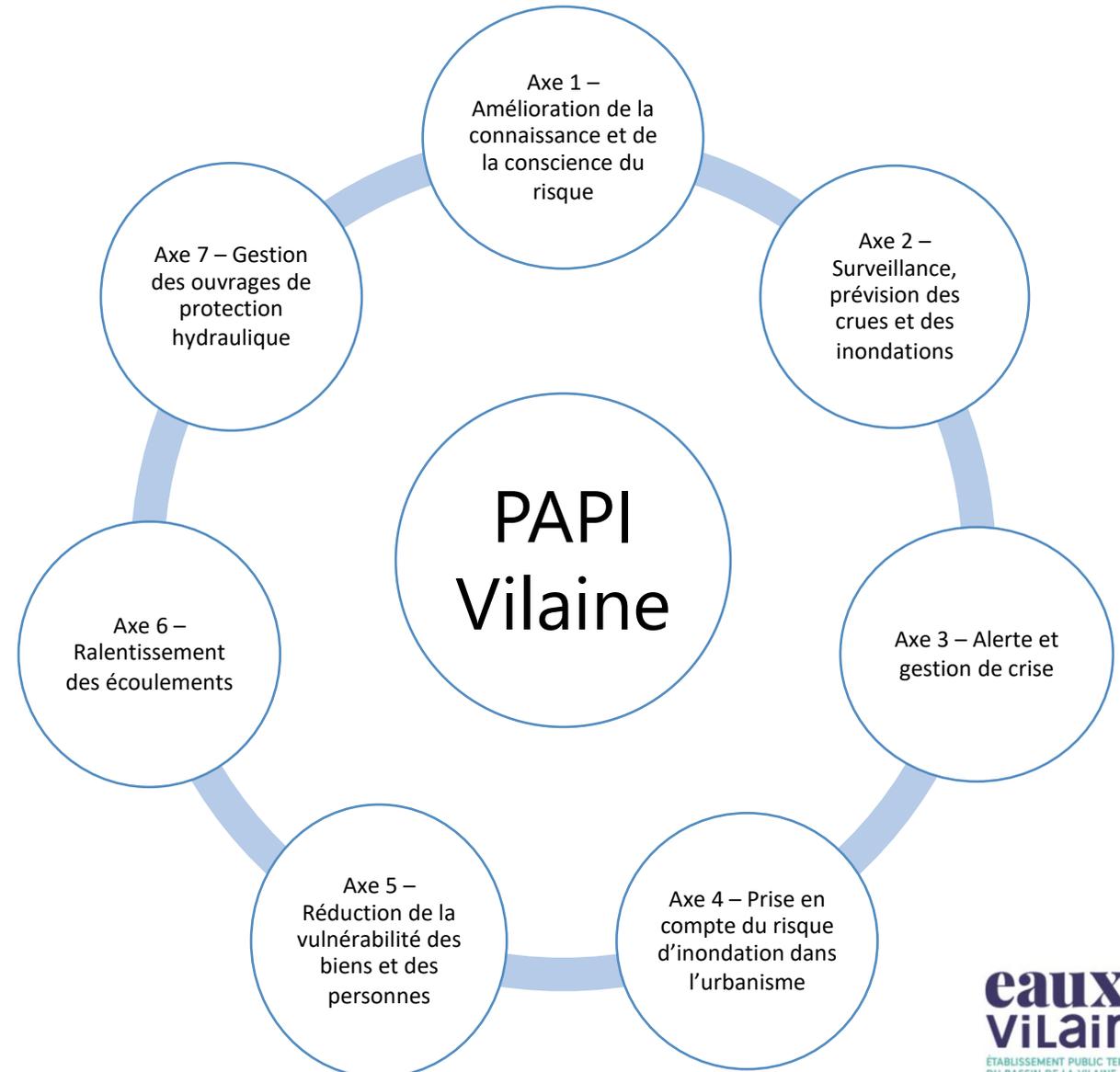
Le PAPI – Programme d’Action de Prévention des Inondations

Outil national de contractualisation entre les Collectivités et l’État pour mettre en œuvre un programme d’actions et mobiliser des subventions

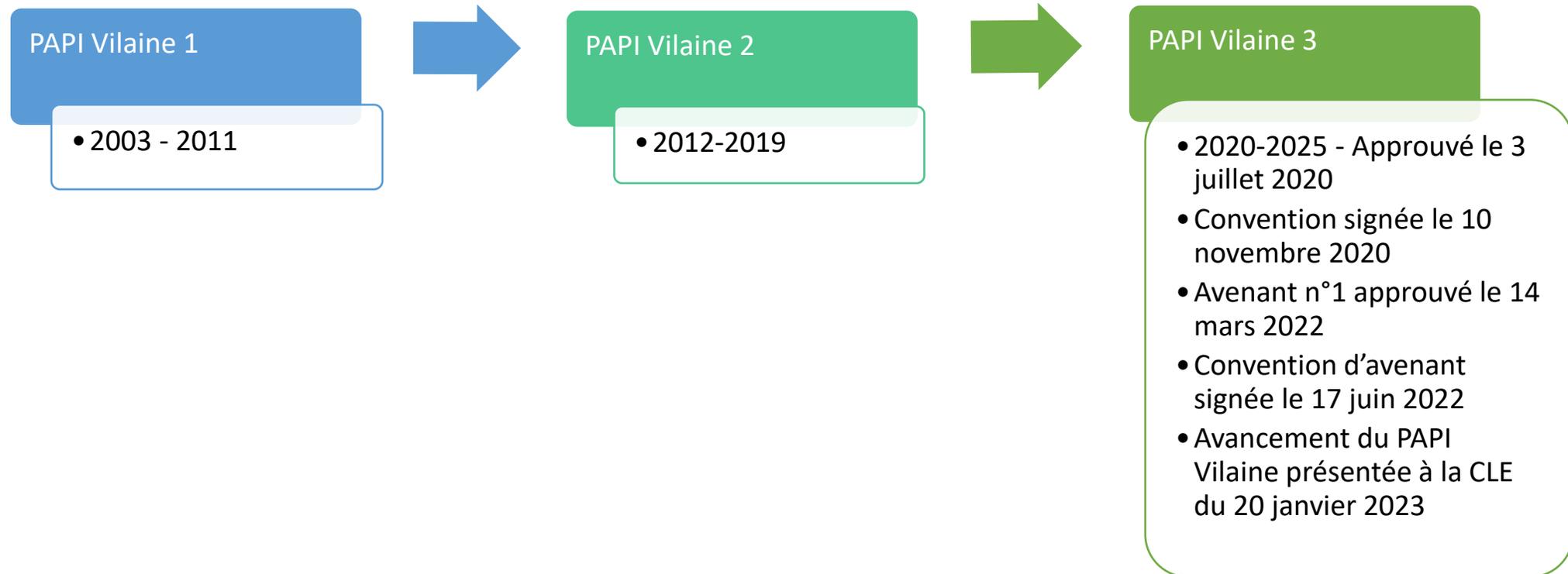
Le PAPI Vilaine couvre le bassin de la Vilaine. Il est porté par l’EPTB Eaux & Vilaine.

Composition :

- Diagnostic territorial
- Stratégie = Stratégie Locale de Gestion des Risques d’Inondations (SLGRI)
- Programme d’actions en 7 axes



PAPI Vilaine : les dates clés

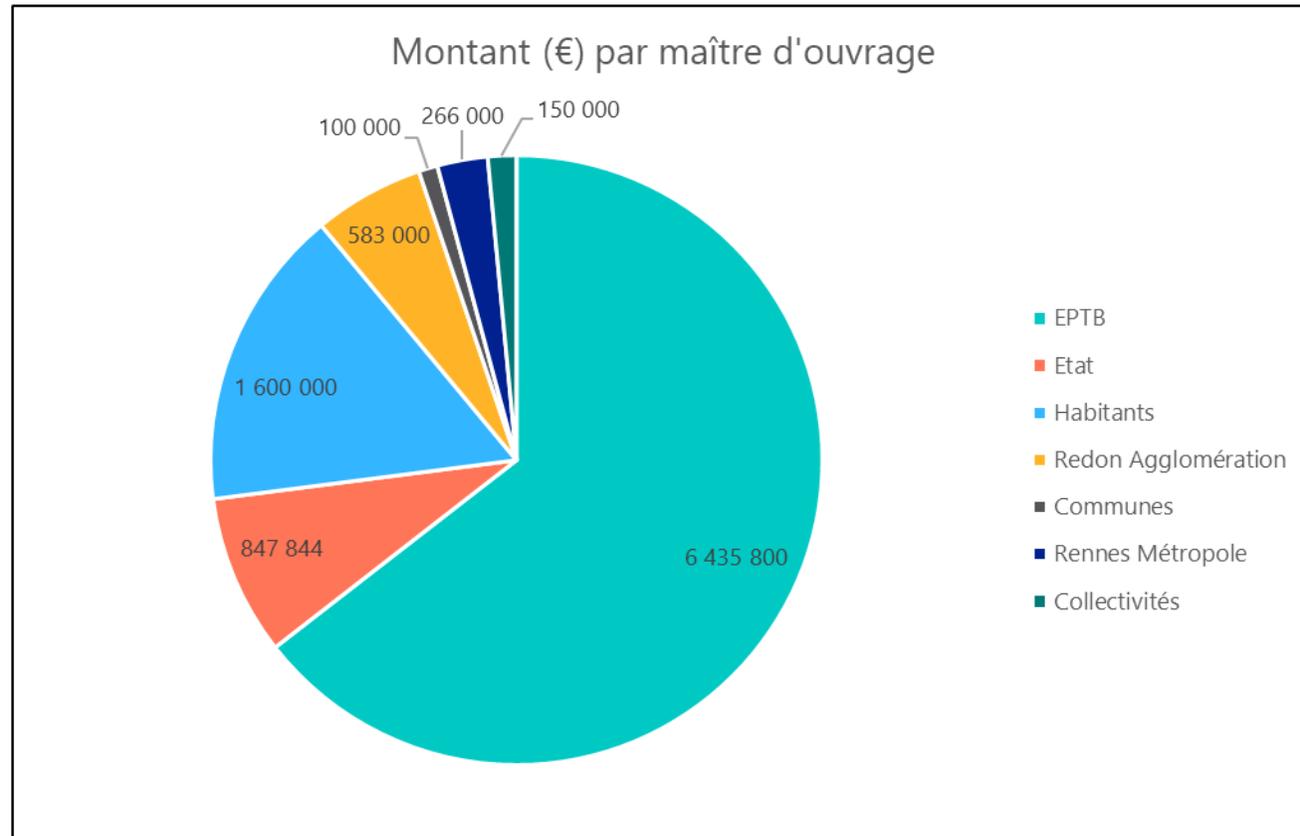


PAPI Vilaine : chiffres clefs

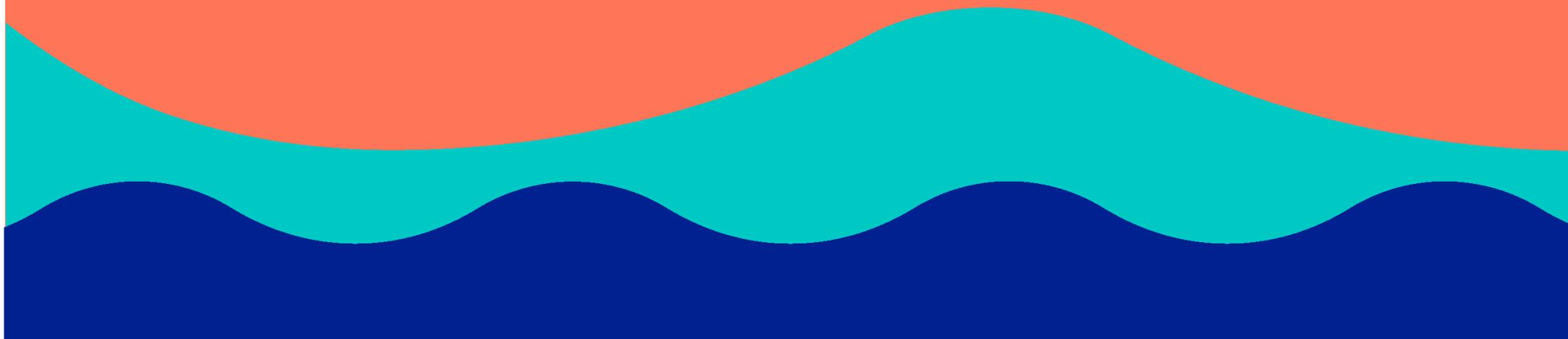
75 actions

Budget proche de 10 millions € avec environ 50% de subventions Etat

7 maîtres d'ouvrages



Projet d'avenant n°2



Mobilisation du fonds vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires

Complément de subvention de 10 à 20 % sollicité sur 8 actions éligibles

- Animation 2023 du PAPI (axe 0)
- Travaux de réduction de la vulnérabilité des équipements publics (axe 5)
- Travaux sur les aménagements hydrauliques de ralentissement des crues de la Chère amont (axe 6)
- Travaux sur les systèmes d'endiguement de Saint-Nicolas de Redon et de Damgan (axe 7)

2 réponses positives et 6 instructions en cours

Actualisation du programme d'actions : montants

Réévaluation financière de 2 actions déjà inscrites au PAPI Vilaine 2020-2025 :

- Révision à la hausse du montant des travaux de confortement du système d'endiguement de Saint-Nicolas de Redon à la suite de la réalisation de l'avant-projet
- Révision à la baisse du montant des travaux de confortement du système d'endiguement de la grande plage de Damgan à la suite des investigations géotechniques

Actualisation du programme d'actions : poursuite d'actions

Introduction de 2 nouvelles actions dans le cadre de l'opération « ALABRI » :

- Travaux pour adapter aux inondations les équipements publics (éligible fonds vert)
- Travaux pour adapter aux inondations et les entreprises de moins de 20 salariés

-> voir tableau détaillé des actions concernées par l'avenant n°2 en annexe du rapport fourni

Mise à jour du budget

Budget revu légèrement à la baisse mais avec un taux de subvention en légère hausse

	Montants initiaux	Montants après avenant n°1	Montants après avenant n°2
Budget	8 511 000	10 022 644	9 982 644
Subv. FPRNM	4 490 160	5 337 204	5 191 204
Subv. Fonds vert			307 150
Part subv.	52,8%	53,3%	55,1%

Pas de remise en cause de l'économie générale du PAPI

-> procédure d'instruction des services de l'Etat : avenant simple sans nouvelle labellisation

Dépôt dossier prévue en juin 2023

Étude Hydrologie Milieux Usages Climat



SOMMAIRE

1. Cadre général - Rappels

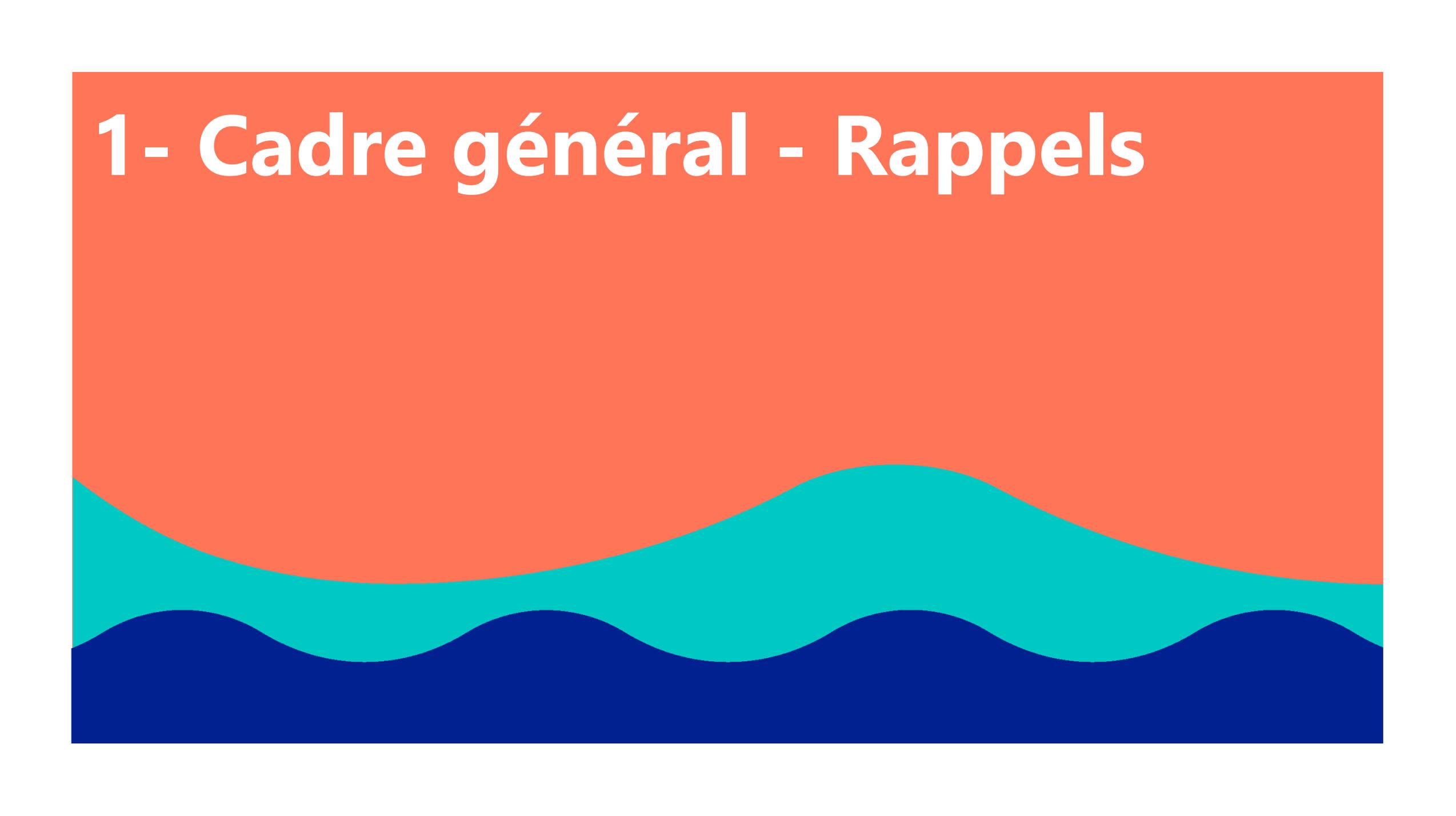
2. Point d'avancement

2.1 Éléments techniques

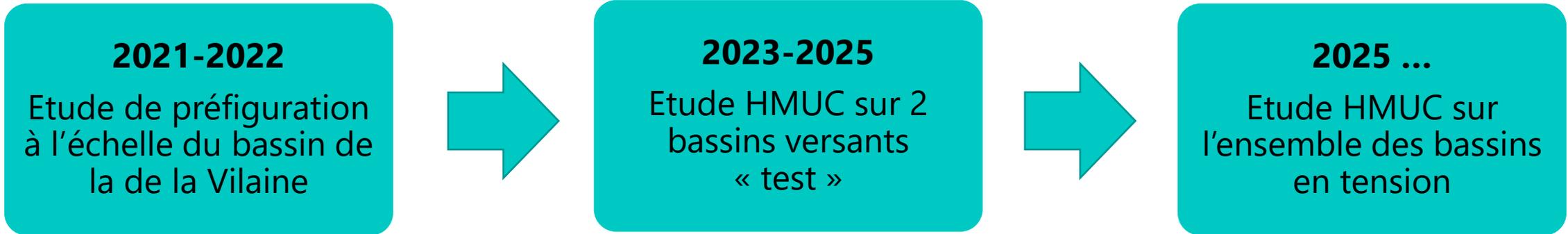
2.2 Calendrier

3. Délégation à la Commission Permanente

1- Cadre général - Rappels



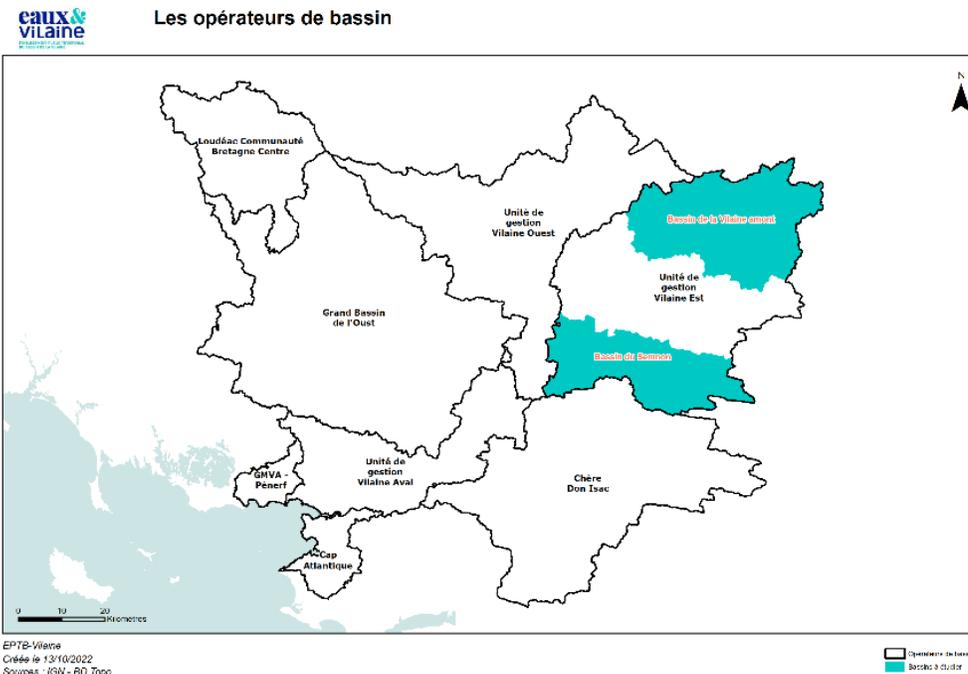
→ Démarche sur la gestion quantitative équilibrée de la ressource en eau engagée depuis 2021



- Synthèse des éléments de connaissance disponibles
- Hiérarchisation des bassins en tension (besoins/ ressource)

→ 10 bassins versants en tension pour la gestion quantitative :

Yvel, Aff, Semnon, Chère, Oust aval, Don, Meu, Seiche, Chevré, Vilaine Amont



Des objectifs ambitieux

→ Définir les volumes prélevables (période de basses eaux)

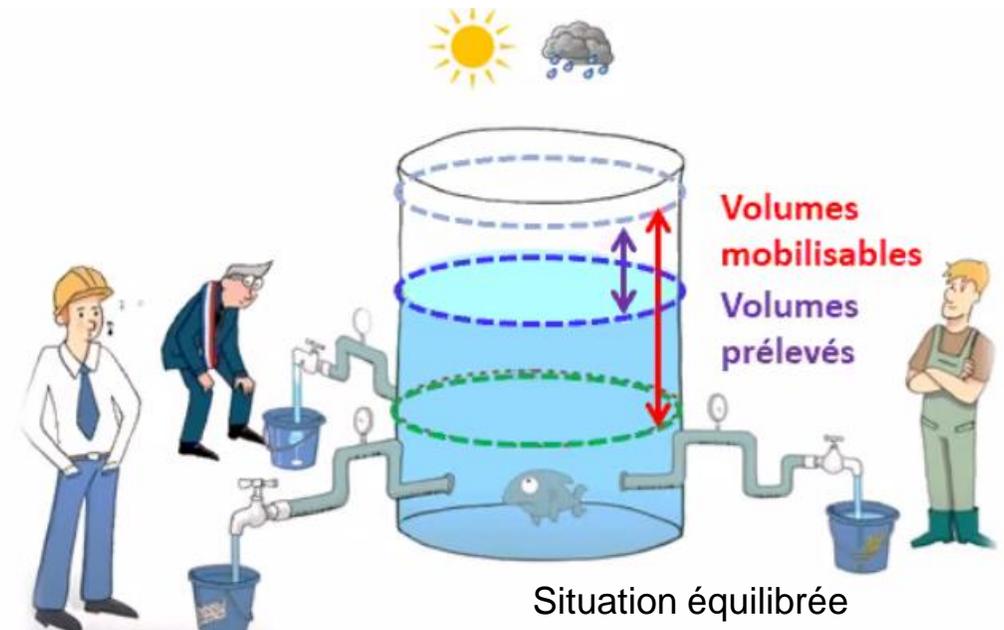
= **V restant après avoir satisfait les exigences**

- de santé, de salubrité publique, de sécurité civile et d'alimentation en eau potable de la population
- de vie biologique des milieux aquatiques

(Article L211-1 du code de l'environnement)

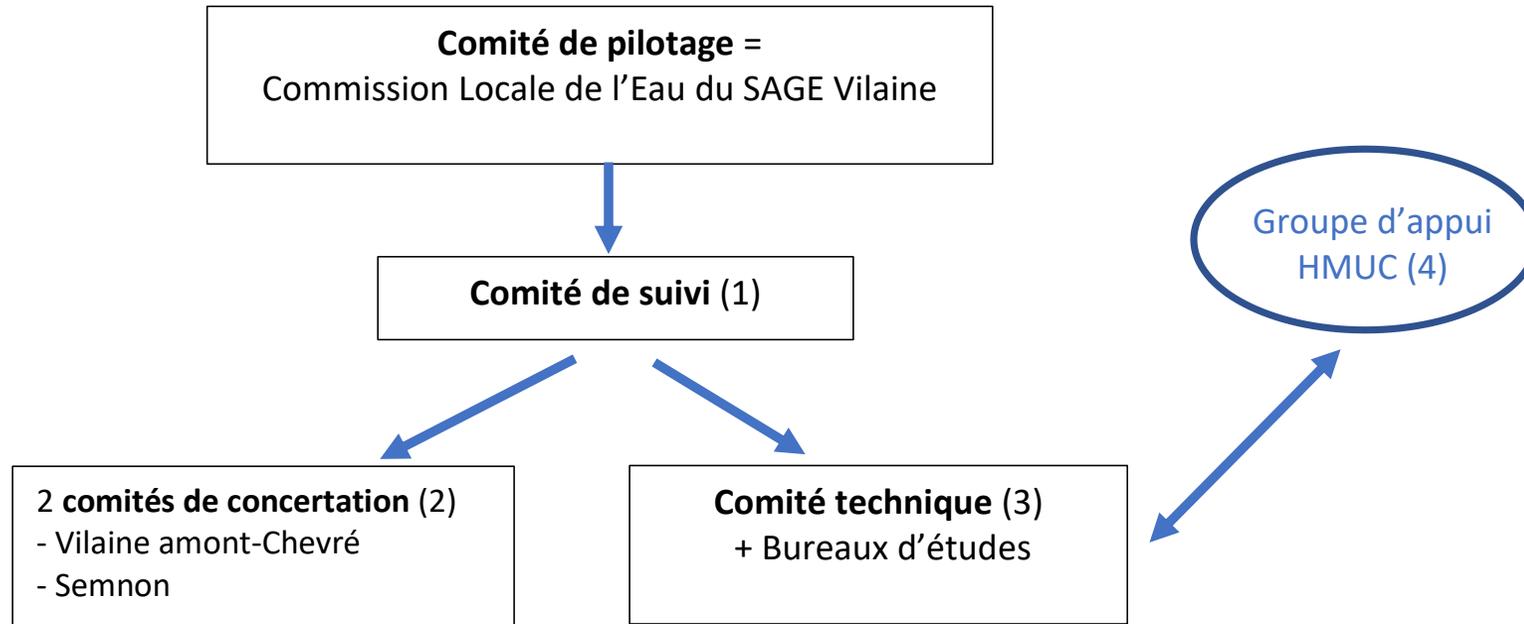
→ Définir la répartition de ces volumes entre usages

- ⇒ Vocation à figurer dans le règlement du SAGE
- ⇒ Pris en compte par le Préfet dans le cadre des autorisations administratives (opposabilité)



Source des illustrations :
https://www.eaurmc.fr/jcms/dma_41138/fr/ca-chauffe-partageons-l-eau

Schéma général



(1) : Comité de suivi composé d'élus désignés par le Comité Territorial Vilaine Est

(2) : Comité de concertation regroupe l'ensemble des parties prenantes

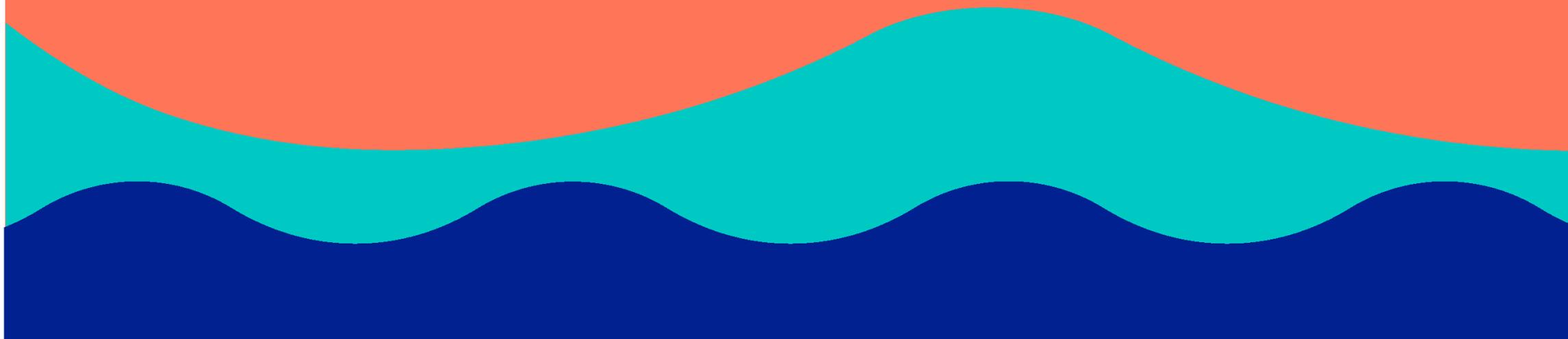
(3) : Comité technique : financeurs, DREAL, DDTM, DRAAF, OFB, agents Eaux & Vilaine

(4) Groupe d'appui HMUC : AELB, OFB, DREAL, CRESEB, Région Bretagne

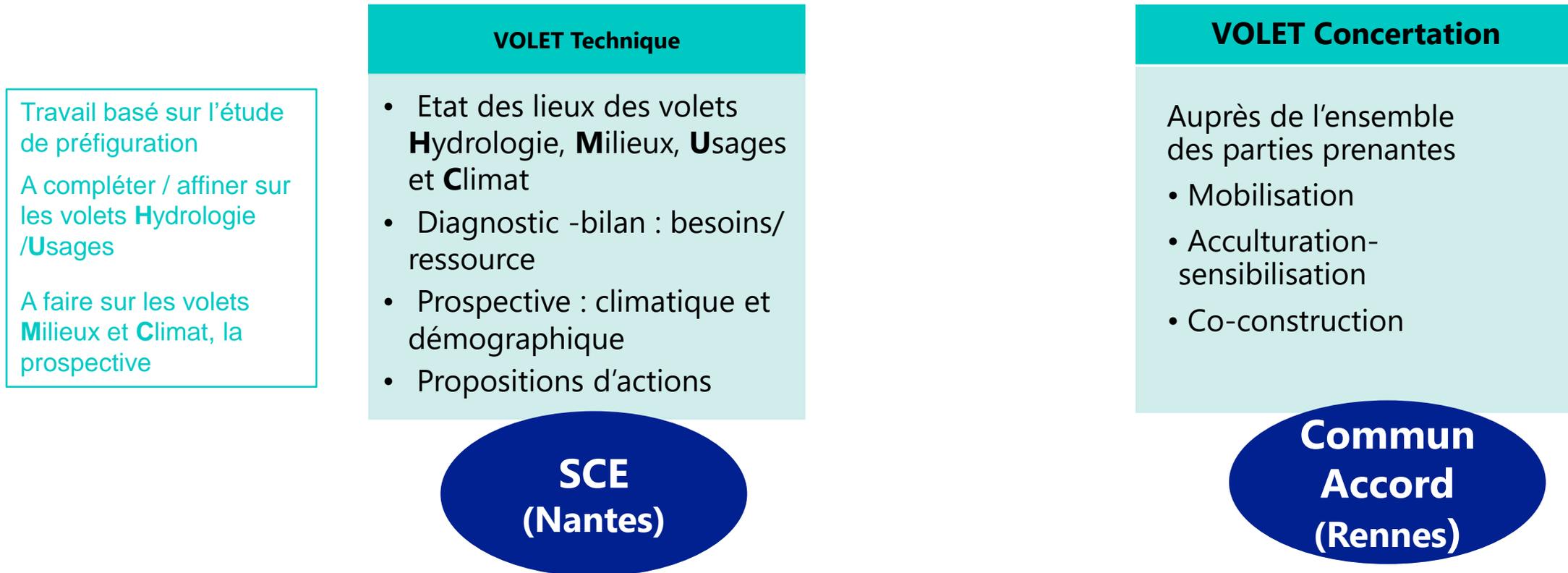
Elus référents UGVE

EPCI	ELU (E)
Bretagne Porte de Loire Communauté	M. BRIZARD
Rennes Métropole	M. HERVE
Vitré Communauté Roche aux Fées Communauté	Mme DE LA VERGNE M. HENRY

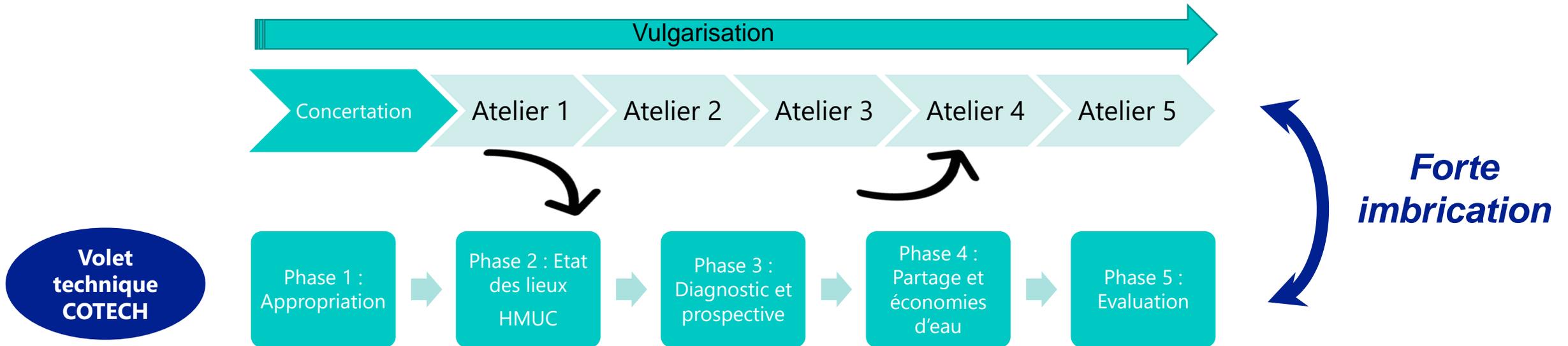
2- Point d'avancement



- Deux mêmes études menées sur les deux territoires en parallèle
- Deux bureaux d'études missionnés pour accompagner Eaux & Vilaine (notification 30/03/2023)



Série d'ateliers de co-construction tout au long de l'étude : une série par bassin versant



Depuis mi- 2022 rencontres préalables avec partenaires techniques et parties prenantes (25) : mobilisation / identification des parties prenantes, recueil et structuration des données

➔ **Durée prévisionnelle de l'étude** : 32 mois (-> fin 2025)

Année	2023										2024						
Mois	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7
Comité de pilotage (CLE)	Finalisation procédure marché - Notification		CLE 05/05				CLE									CLE	
Comité de suivi UGVE																	
Ateliers de co-construction					Ateliers 1										Ateliers 2		
Comité technique																	
Etude technique																	
		PHASE 1 Appropriation			PHASE 2 Etat des lieux												

➔ **Calendrier prévisionnel** -> modifications en fonction de l'avancement de l'étude, d'impératifs

- ❖ **30 mai et 8 juin 2023** : visites de terrain avec les bureaux d'études = présentation des territoires
- ❖ **Mai – Juin 2023** : Entretiens ciblés des acteurs locaux par les bureaux d'études
- ❖ **4 juillet 2023** : 1^{ers} ateliers de concertation
 - Matin : bassin versant du Semnon,
 - Après-midi : bassin versant Vilaine amont – Chevré.

3- Délégation à la Commission Permanente



Besoin de validation de divers points particuliers techniques , d'organisation sur la durée de l'étude

Pour assurer le bon avancement de l'étude, **il est proposé** :

- De donner délégation à la commission permanente pour valider ces points particuliers

Un récapitulatif des décisions sera fait ultérieurement en CLE.

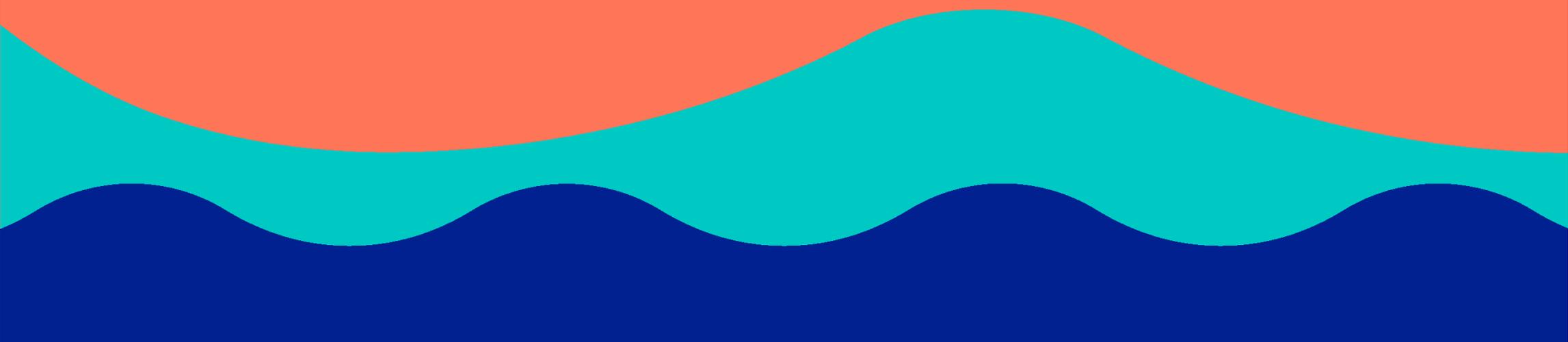
→ **1^{ers} éléments qui devront être validés :**

- Les unités de gestion cohérentes
- En préalable : critères et méthodologie pour le découpage de ces unités

Révision du SAGE



Diagnostic : présentation



Synthèse des modifications

- Mise en avant des précautions d'interprétations des données utilisées (données du FMA, données de prélèvements...)
- **Cours d'eau** : modification du niveau d'enjeu (de moyen à fort) sur l'hydromorphologie et la continuité écologique des cours d'eau
- **Populations piscicoles** : mise en avant des enjeux liés aux poissons grands migrateurs (outre l'aspect franchissabilité pour l'anguille et la truite)
- **Gestion quantitative** : distinction entre la pression de prélèvement annuelle et la criticité en période d'étiage
- **Inondations** : ajout des éléments de diagnostic sur les risques d'inondations liées au ruissellement

A noter des reformulations et précisions de rédaction du rapport suite aux remarques reçues depuis le comité de suivi (pas de modification du fond)

Tableau de hiérarchisation des enjeux

Enjeu mineur

Enjeu moyen

Enjeu majeur

Proposition CRA Bretagne :

Niveau mineur pour le volet azote car objectifs atteints

Niveau moyen pour le volet pesticides car dépassements de la norme 0,1 µg/l observés

Enjeux	Composantes	Hiérarchisation				
		Vilaine Amont Ouest	Vilaine Amont Est	Chère, Don, Isac	Grand Bassin de l'Oust	Vilaine aval / estuaire
Qualité des eaux	Eutrophisation des eaux littorales	Réduction des pollutions diffuses azotées				
		Ensemble du secteur > 18 mg/l sauf l'Illet	Ensemble du secteur > 18 mg/l sauf le Tellé (affluent de la Seiche)	Ensemble du secteur > 18 mg/l sauf le Perche et le Basse Marée (affluents de l'Isac)	Ensemble du secteur > 18 mg/l	Ensemble du secteur > 18 mg/l sauf les Sauvers (affluent de la Vilaine)
	Qualité des eaux brutes pour la production d'eau potable	Réduction des pollutions diffuses azotées				
		AAC captage prioritaire de Betton (puit du Vaurezé)	AAC captage prioritaire de Princé (puit des Aulnays)	AAC captage prioritaire de Saffré (La Chutenaye – forage 1)	AAC des 7 captages prioritaires	AAC du captage prioritaire à Béganne (Carrouis)
		Réduction des usages de pesticides et du risque de transfert				
		AAC captage prioritaire sur le Meu (La ville Chevron)	AAC des 2 captages prioritaires à Vitré (La Valière et Pont Billon)	AAC du captage prioritaire sur Saffré (La Chutenaye – forage 1)	AAC du captage prioritaire à Guillac (La Herbinaye sur l'Oust moyen).	

Tableau de hiérarchisation des enjeux

Enjeux	Composantes	Hiérarchisation				
		Vilaine Amont Ouest	Vilaine Amont Est	Chère, Don, Isac	Grand Bassin de l'Oust	Vilaine aval / estuaire
Qualité des eaux	Bon état physico-chimique des cours d'eau	Réduction des pollutions diffuses azotées				
		Ensemble des masses d'eau <50mg/l	amont des bassins de la Seiche et du Semnon en état mauvais	Sauzignac (bv du Don) en état mauvais	La Perche, la ville Oger et les Arches (affluents de l'Oust), l'Estuer (affluent du Lié) en état mauvais	Ensemble des masses d'eau <50mg/l
		Réduction des pollutions ponctuelles azotées				
		Impacts ponctuels : déclassement en état moyen sur 4 masses d'eau	Impacts ponctuels : déclassement en état moyen/ médiocre sur 9 masses d'eau	Impacts ponctuels : déclassement en état moyen/médiocre sur 4 masses d'eau	Impacts ponctuels : déclassement en état moyen sur 3 masses d'eau	Impacts ponctuels : déclassement en état moyen sur 2 masses d'eau
		Réduction des pollutions ponctuelles phosphorées				
		Impacts ponctuels : Vaunoise, Meu et axe Vilaine dégradés	Impacts ponctuels : bassins de la Seiche, Chevré, affluents amont de la Vilaine et axe Vilaine dégradés	Impacts ponctuels : dégradation du Perche	Impacts ponctuels : dégradation de 2 masses d'eau	Impacts ponctuels : dégradation de 2 masses d'eau
		Réduction des apports de phosphore liés à l'érosion				
		Fort aléa érosion des sols sur parties Nord et médiane → généralisation d'un état moyen sur le phosphore	Fort aléa érosion des sols sur parties Nord et Sud → généralisation d'un état moyen à médiocre sur le phosphore	Dégradation sur le Perche liée à des apports ponctuels et non diffus	Fort aléa sur la partie Ouest mais un état globalement préservé	Aléa érosion marqué sur la partie amont → un état moyen sur ce secteur
Réduction des usages de pesticides et du risque de transfert						
Contamination généralisée des cours d'eau.						

Tableau de hiérarchisation des enjeux

Enjeux	Composantes	Hiérarchisation				
		Vilaine Amont Ouest	Vilaine Amont Est	Chère, Don, Isac	Grand Bassin de l'Oust	Vilaine aval / estuaire
Qualité des eaux	Amélioration des connaissances	Caractérisation de l'état des masses d'eau non suivies				
Qualité des eaux	Satisfaction des usages microbiologie	Réduire / éliminer les sources de pollutions microbiologiques				
		Eaux de baignade en qualité bonne ou excellente. Profils de baignade réalisés → assurer leur suivi et leur actualisation	Eaux de baignade en qualité bonne ou excellente. Profils de baignade réalisés → assurer leur suivi et leur actualisation	Eaux de baignade en qualité bonne ou excellente. Profils de baignade réalisés → assurer leur suivi et leur actualisation	Eaux de baignade en qualité bonne ou excellente. Profils de baignade réalisés → assurer leur suivi et leur actualisation	Divers usages littoraux (production conchylicole, baignade, pêche à pied). Absence de profils de vulnérabilité des zones conchylicoles → Délimitation des zones d'influence et localisation et hiérarchisation des sources de dégradation à établir

Tableau de hiérarchisation des enjeux

Enjeux	Composantes	Hiérarchisation				
		Vilaine Amont Ouest	Vilaine Amont Est	Chère, Don, Isac	Grand Bassin de l'Oust	Vilaine aval / estuaire
Gestion quantitative	Besoins ressources /	<p>Importations depuis les bassins de la Rance et du Couesnon pour couvrir les besoins AEP du bassin Rennais.</p> <p>Volumes prélevés importants sur le Meu</p> <p>Difficulté à caractériser de façon fine cet enjeu du fait d'un manque de données</p>	<p>Forte pression de prélèvement sur la Vilaine amont</p> <p>Difficulté à caractériser de façon fine cet enjeu du fait d'un manque de données</p>	<p>Prélèvements plutôt pour l'eau potable mais en grande partie pour l'agriculture sur le Don</p> <p>Difficulté à caractériser de façon fine cet enjeu du fait d'un manque de données</p>	<p>Des usages de l'eau variés : besoins agricoles, industriels et eau potable</p> <p>Volumes prélevés moyens</p> <p>Difficulté à caractériser de façon fine cet enjeu du fait d'un manque de données</p>	<p>Besoins importants liés à l'urbanisation et au tourisme de la côte</p> <p>Pression de prélèvement très importante pour l'alimentation en eau potable : captage de Férel</p> <p>Difficulté à caractériser de façon fine cet enjeu du fait d'un manque de données</p>
	Ressources / Milieux	<p>Etiages sévères sur tous les bassins, excepté sur Rennes (du fait du soutien d'étiage des retenues de la Vilaine amont)</p> <p>Difficulté à caractériser de façon fine cet enjeu du fait d'un manque de données</p>	<p>Etiages sévères sur tous les bassins, excepté sur Rennes (du fait du soutien d'étiage des retenues de la Vilaine amont). Etiages très sévères sur le Semnon</p> <p>Soutien d'étiage assuré par les retenues de la Vilaine amont.</p> <p>Tendance à l'intensification des étiages sur l'amont du bassin et sur le Semnon</p> <p>Difficulté à caractériser de façon fine cet enjeu du fait d'un manque de données</p>	<p>Etiages sévères sur l'ensemble du territoire, voire très sévères sur le Don</p> <p>Difficulté à caractériser de façon fine cet enjeu du fait d'un manque de données</p>	<p>Etiages sévères sur la majorité des cours d'eau, et très sévère sur l'Yvel</p> <p>Tendance à l'intensification des étiages sur l'Yvel</p> <p>Difficulté à caractériser de façon fine cet enjeu du fait d'un manque de données</p>	<p>Etiages sévères sur la Vilaine médiane</p> <p>Difficulté à caractériser de façon fine cet enjeu du fait d'un manque de données</p>

Tableau de hiérarchisation des enjeux

Enjeux	Composantes	Hiérarchisation				
		Vilaine Amont Ouest	Vilaine Amont Est	Chère, Don, Isac	Grand Bassin de l'Oust	Vilaine aval / estuaire
Exposition aux risques naturels	Inondations par ruissellement et par débordement de cours d'eau	Très nombreux enjeux liés au ruissellement sur l'Ille et Illet Aléa fort à très fort sur les axes principaux des cours d'eau Nombreux enjeux d'habitations dans les zones urbanisées (Rennes) Outils existants	Très nombreux enjeux liés au ruissellement sur Rennes et la Seiche Aléa fort à très fort sur les axes principaux des cours d'eau Nombreux enjeux d'habitations dans les zones urbanisées (Rennes) Outils existants	Nombreux enjeux liés au ruissellement sur le Don et l'Isac Aléa fort à très fort aux zones de confluence entre la Chère, le Don, l'Isac et la Vilaine Nombreux enjeux d'habitations le long des axes principaux Outils existants	Aléa fort à très fort sur l'axe de l'Oust Nombreux enjeux d'habitations le long de l'Oust aval Outils existants	Nombreux enjeux liés au ruissellement, sauf sur le Trévelo Aléa inondation fort sur l'axe de la Vilaine Enjeux concentrés le long de la Vilaine Outils existants
	Submersions marines					Aléa submersion localisé au niveau des marais rétro-littoraux et de la rivière de Pénerf Enjeux concentrés le long de l'estuaire
	Erosion du littoral					Aléa érosion fort à Pénerf

Tableau de hiérarchisation des enjeux

Enjeux	Composantes	Hiérarchisation				
		Vilaine Amont Ouest	Vilaine Amont Est	Chère, Don, Isac	Grand Bassin de l'Oust	Vilaine aval / estuaire
Qualité des milieux	Hydromorphologie des cours d'eau / continuité écologique	<p>Hydromorphologie fortement altérée : > 90% linéaire</p> <p>Taux étagement >20% sur 45% des masses d'eau</p> <p>25% ouvrages à franchissabilité difficile ou infranchissable</p> <p>Inventaire des ouvrages et de leur franchissabilité incomplet</p> <p>Programmes engagés mais de dimensionnement insuffisant vis-à-vis des enjeux</p>	<p>Hydromorphologie fortement altérée : 95% linéaire</p> <p>Taux étagement >20% sur 58% des masses d'eau</p> <p>24% ouvrages à franchissabilité difficile ou infranchissable</p> <p>Inventaire des ouvrages et de leur franchissabilité incomplet</p> <p>Programmes engagés mais de dimensionnement insuffisant vis-à-vis des enjeux</p>	<p>Hydromorphologie fortement altérée : 80% linéaire</p> <p>Taux étagement >20% sur 75% des masses d'eau</p> <p>8% ouvrages à franchissabilité difficile ou infranchissable</p> <p>Inventaire des ouvrages et de leur franchissabilité incomplet</p> <p>Programmes engagés mais de dimensionnement insuffisant vis-à-vis des enjeux</p>	<p>Hydromorphologie fortement altérée : 70% linéaire</p> <p>Taux étagement >20% sur 58% des masses d'eau</p> <p>50% ouvrages à franchissabilité difficile ou infranchissable</p> <p>Inventaire des ouvrages et de leur franchissabilité incomplet</p> <p>Axe de migration de plusieurs grands migrateurs</p> <p>Programmes engagés mais de dimensionnement insuffisant vis-à-vis des enjeux</p>	<p>Hydromorphologie fortement altérée : 90% linéaire</p> <p>Taux étagement >20% sur 25% des masses d'eau</p> <p>39% ouvrages à franchissabilité difficile ou infranchissable</p> <p>Inventaire des ouvrages et de leur franchissabilité incomplet</p> <p>Axe de migration de plusieurs grands migrateurs</p> <p>Programmes engagés mais de dimensionnement insuffisant vis-à-vis des enjeux</p>

Tableau de hiérarchisation des enjeux

Enjeux	Composantes	Hiérarchisation				
		Vilaine Amont Ouest	Vilaine Amont Est	Chère, Don, Isac	Grand Bassin de l'Oust	Vilaine aval / estuaire
Qualité des milieux	Zones humides	Altération potentielle de 50% des zones humides Forte densité de plans d'eau	Altération potentielle de plus de 50% des zones humides Forte densité de plans d'eau	Manque de connaissance sur le niveau d'altération global des zones humides Forte densité de plans d'eau	Altération potentielle de plus de 50% des zones humides Présence des marais de Vilaine avec de forts enjeux en termes d'habitats, de niveaux d'eau, de plantes envahissantes, etc.	Altération potentielle variable des zones humides, forte au nord, plus faible par ailleurs Présence des marais de Vilaine avec de forts enjeux en termes d'habitats, de niveaux d'eau, de plantes envahissantes, etc.
	Têtes de bassin versant	Vulnérabilité moyenne à forte sur 14% des têtes de bassin Vulnérabilités concentrées autour de Rennes	Vulnérabilité moyenne à forte sur 13% des têtes de bassin Vulnérabilités concentrées autour de Rennes, sur la Seiche et la Vilaine amont	Vulnérabilité moyenne à forte sur 3% des têtes de bassin Vulnérabilité plus importante sur le Don et la Chère	Vulnérabilité moyenne à forte sur 9% des têtes de bassin Vulnérabilités concentrées autour des centres urbanisés (Ploërmel, Loudéac)	Vulnérabilité moyenne à forte sur 7% des têtes de bassin Vulnérabilités concentrées autour des centres urbains



➤ **Vote de la Commission Locale de l'Eau, sur le projet de diagnostic incluant :**

- Compléments transmis à la suite du comité technique du 12 avril 2023
- Éléments reçus après envoi du rapport de diagnostic
- Remarques et compléments apportés lors de cette séance

Diagnostic - validation

en inclant :

Compléments transmis à la suite du comité technique du 12/04/2023
Éléments reçus après envoi du rapport de diagnostic
Remarques et compléments apportés lors de cette séance



**Participation du public :
présentation et validation
du rapport sur l'enquête
grand public**



RAPPORT D'ENQUÊTE L'EAU, ON EN PARLE ?



Préambule méthodologique

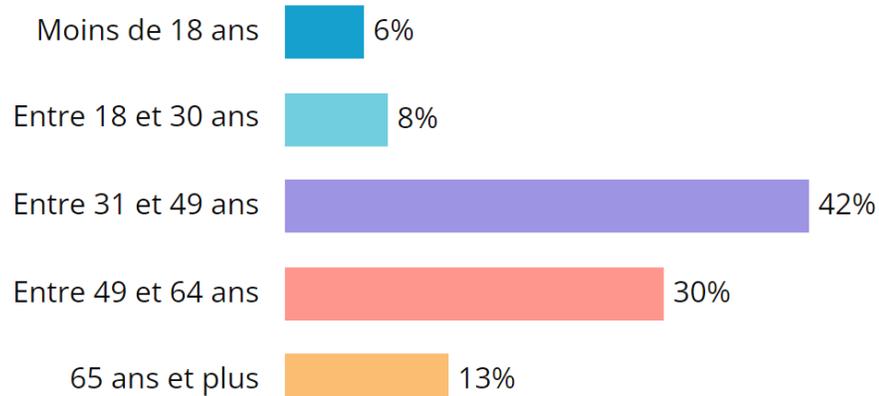
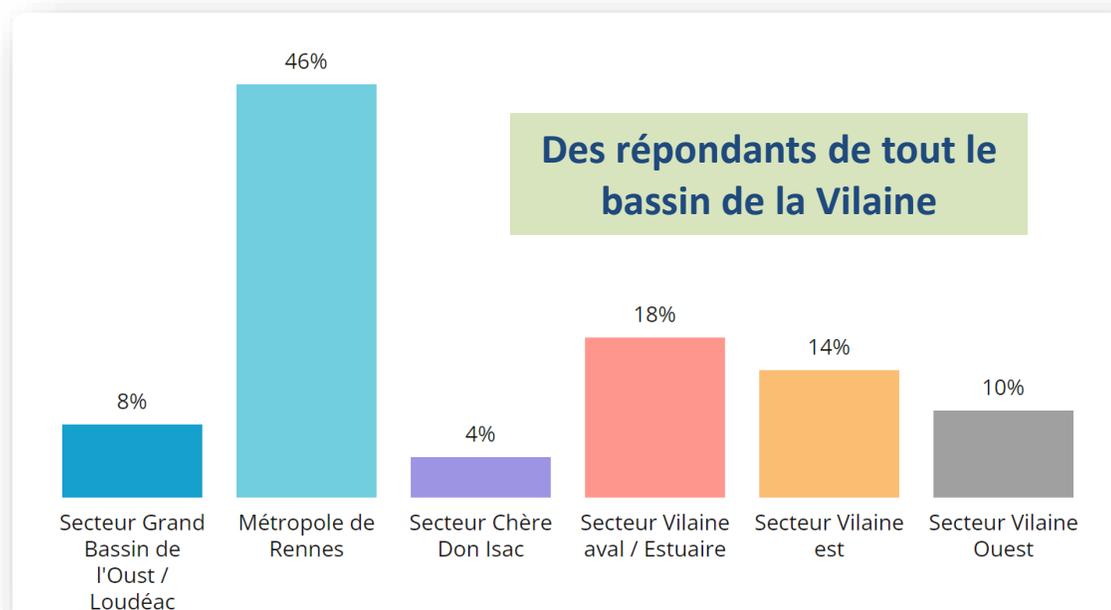
- ❖ L'enquête présentée dans ce rapport a été commandée par l'EPTB Eaux & Vilaine. Elle a fait l'objet d'échanges préalables pour convenir des questionnements, des modalités de diffusion et d'une validation par la Commission Locale de l'Eau. Elle constitue une première étape dans la démarche de participation du public à la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) du bassin de la Vilaine. Cette enquête viendra alimenter des ateliers qui seront organisés avec les habitants du territoire au mois de juin (cinq ateliers), avant un grand atelier réunissant tous les participants intéressés au mois de novembre. Cette démarche servira à nourrir le travail de prospective autour des scénarios étudiés dans le cadre de la révision du SAGE.
- ❖ L'enquête, ouverte du 2 mars au 7 avril, a fait l'objet d'une large diffusion par la presse locale, les collectivités, les associations, les CODEV et les établissements scolaires du territoire. Tous les habitants du territoire étaient invités à y répondre en ligne.
- ❖ Au total, 3558 questionnaires ont été recueillis.
- ❖ Le questionnaire comptait 23 questions dont 21 fermées (parmi lesquelles 7 visaient à mesurer le niveau de connaissance générale des participants par rapport à l'eau et sa gestion dans le bassin de la Vilaine), et 11 questions de profil. Trois questions ouvertes offraient la possibilité aux participants de préciser le nom du ou des cours d'eau proches de chez eux, d'indiquer les mots qu'ils associent à l'eau, et pour la dernière de partager un commentaire concernant les enjeux de l'eau pour le territoire. Les deux premières ont été traitées sous la forme d'un nuage de mots pour représenter la diversité des réponses formulées : la taille des mots représentés est proportionnelle à leur nombre d'occurrence dans les réponses.
- ❖ La dernière, à laquelle 1559 personnes ont répondu, a fait l'objet d'un traitement sémantique et a été analysée de façon ascendante – c'est-à-dire sans avoir préalablement établi des catégories – de manière à respecter les points de vue exprimés. Cette analyse présente une lecture factuelle des grands éléments convergents sans oublier des expressions plus singulières. Pour cela, des verbatim, les plus représentatifs ou les plus significatifs, ont été ajoutés pour donner du corps aux propos et illustrer de manière précise les réponses les plus singulières. Ils sont présentés en caractère italique de couleur bleu. Les réponses à certaines questions ont été représentées sous forme de nuages de mots.
- ❖ Malgré notre vigilance, il est possible que quelques erreurs de compréhension subsistent dans le document, ces éléments pourront être ajustés lors du partage des enseignements de l'enquête auprès des répondants.

LE PROFIL DES RÉPONDANTS

Le profil des répondants

- ❖ **3558** personnes ont répondu à l'enquête.
- ❖ 55% de femmes, 42% d'hommes, 3% n'ont pas souhaité répondre à la question

✓ **Une présence importante des jeunes, avec notamment 227 répondants de moins de 18 ans**



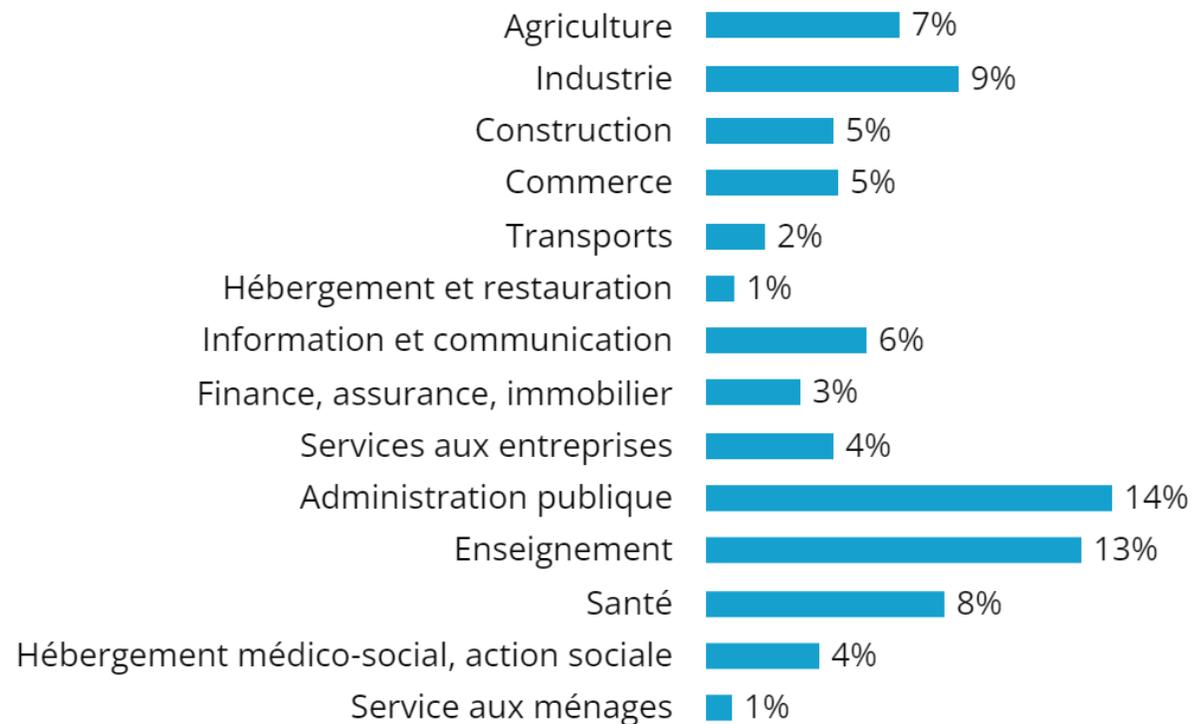
85% des répondants habitent dans une maison individuelle
14% en logement collectif
82% sont propriétaires de leur habitation, 14% locataires.

Le profil des répondants

- ✓ 71% des répondants sont des actifs (dont 7% dirigeants d'entreprises et 2,5% demandeurs d'emploi),
- ✓ 19,5% des retraités

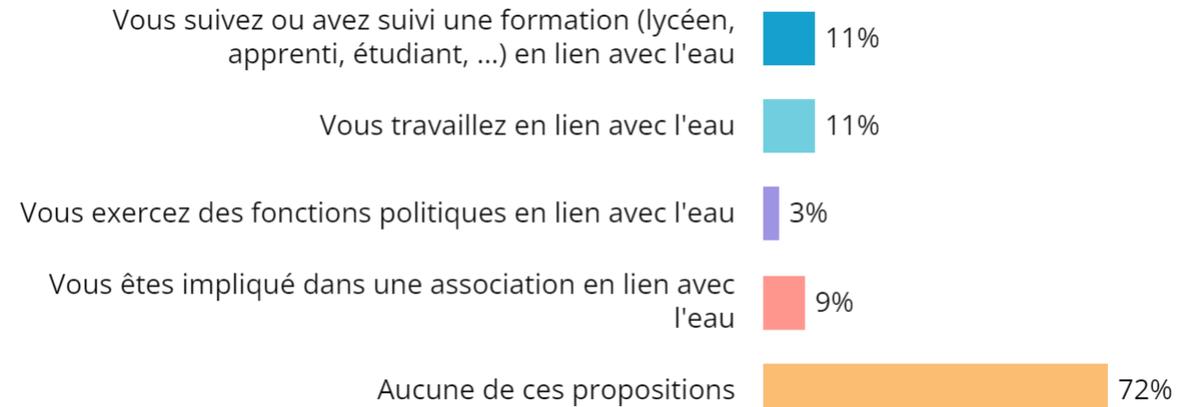
✓ **On compte parmi les répondants 347 lycéens et étudiants soit près de 10% de l'effectif total**

Secteur d'activité ou de recherche d'activité (hors "autres")

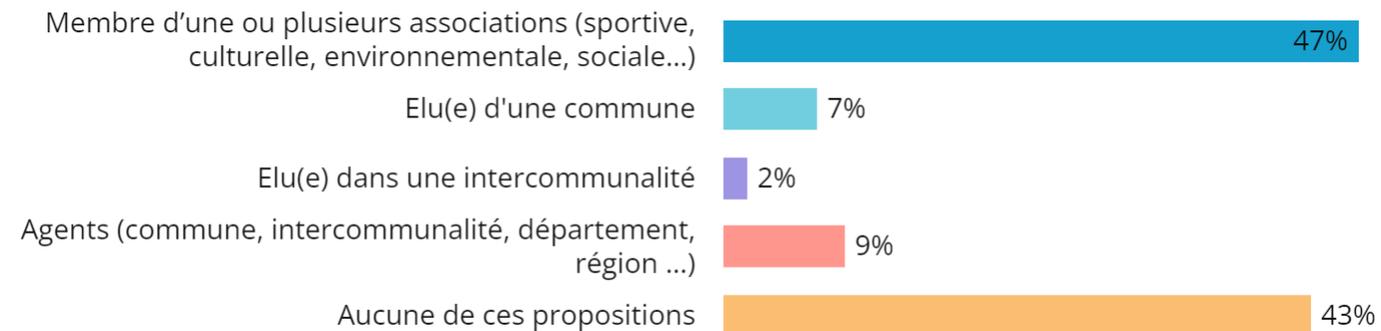


Le profil des répondants

72% des répondants sont des béotiens qui n'ont aucun rapport professionnel, associatif, politique... avec des sujets liés à l'eau



Un peu moins de la moitié des répondants est investi dans le tissu associatif, on compte 9% d'élus communaux et intercommunaux et 9% d'agents. 43% ne font partie d'aucune de ces catégories



Le profil des répondants

Comment ont-ils accédés à l'enquête ?

- ❖ Un quart des répondants a été informé via la presse ou les réseaux sociaux.
- ❖ 20% via les lycées et aux établissements d'enseignement ou par l'intermédiaire de lycéens qui étaient invités à en parler autour d'eux.
- ❖ Les autres ont été mobilisés via leur réseau associatif (15%) ou professionnel (10%).
- ❖ 14% évoquent un « autre biais ».

Un fort intérêt pour la suite de la démarche

- ❖ 2184 personnes ont laissé leurs coordonnées mails pour recevoir les résultats de l'enquête
- ❖ 14% ont précisé qu'ils souhaitaient participer aux futurs ateliers, 28% souhaitent être recontactés à ce sujet soit un total de 1563 personnes intéressées
- ❖ Parmi elles, on compte 65% de personnes non investies dans les sujets de l'eau.



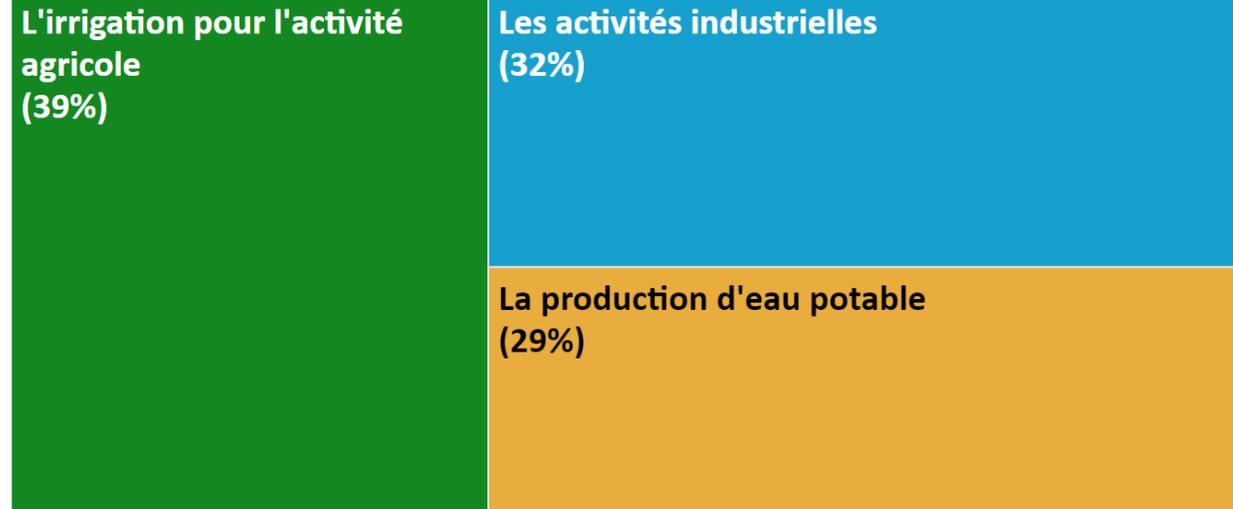
SAGE Vilaine
Commission Locale de l'Eau

LA CONNAISSANCE DU SUJET

Le niveau de connaissance du sujet de l'eau

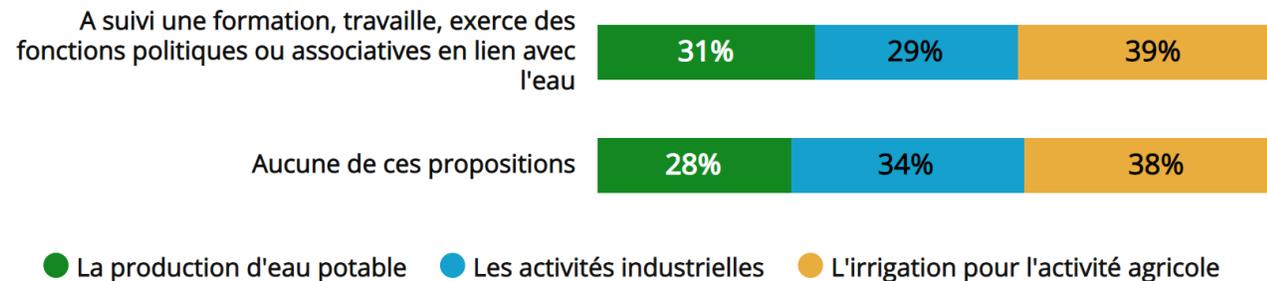
Selon les participants c'est l'irrigation agricole qui est la première source de prélèvement.

2/23. Selon vous, pour quels usages prélève-t-on le plus d'eau ?



Réponse à la question « pour quels usages prélève-t-on le plus d'eau » en fonction du niveau d'implication dans le sujet

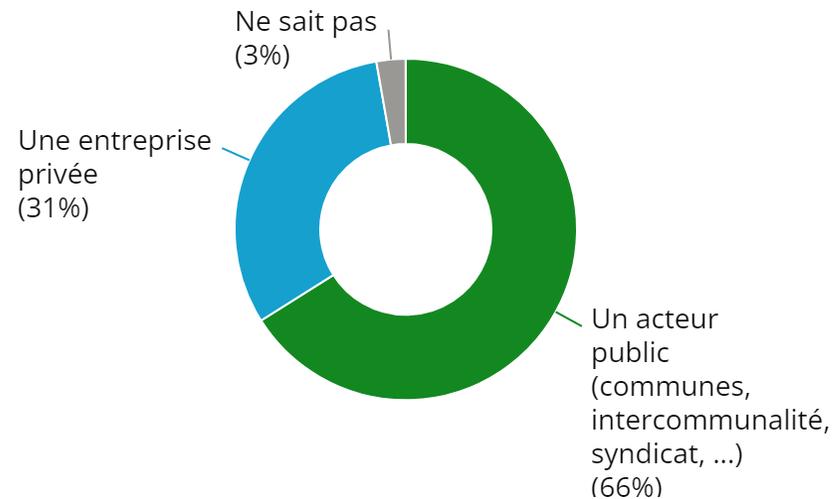
La réponse est sensiblement identique quel que soit le niveau de connaissance du sujet.



Le niveau de connaissance du sujet de l'eau

- ❖ Les deux tiers des répondants estiment que **la responsabilité du traitement et de la distribution de l'eau du robinet est exercée par un acteur public**, 31% pensent qu'il s'agit d'une **entreprise privée**, un faible pourcentage (3%) dit ne pas savoir.

4/23. Selon vous, qui est responsable du traitement et de la distribution de l'eau du robinet ?



A noter que les répondants impliqués dans le sujet évoquent une répartition à 72% pour un acteur public 26% une entreprise privée.

Le niveau de connaissance du sujet de l'eau

Un niveau de connaissance du SAGE relativement à très faible

- ❖ Seuls 30% de l'ensemble des répondants disent savoir ce qu'est un SAGE.
- ❖ Ce niveau de connaissance est largement fonction du niveau d'implication dans le sujet de l'eau, même si une part conséquente des répondants impliqués dans les sujets de l'eau ignorent également ce qu'est un SAGE.

6/23. Savez vous ce qu'est un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ? / profil des répondants		
	Oui	Non
Suit ou a suivi une formation en lien avec l'eau	57%	43%
Travaille en lien avec l'eau	74%	26%
Exerce des fonctions politiques en lien avec l'eau	79%	21%
Est impliqué dans une association en lien avec l'eau	54%	46%
Aucune de ces propositions (répondant béotien)	19%	81%

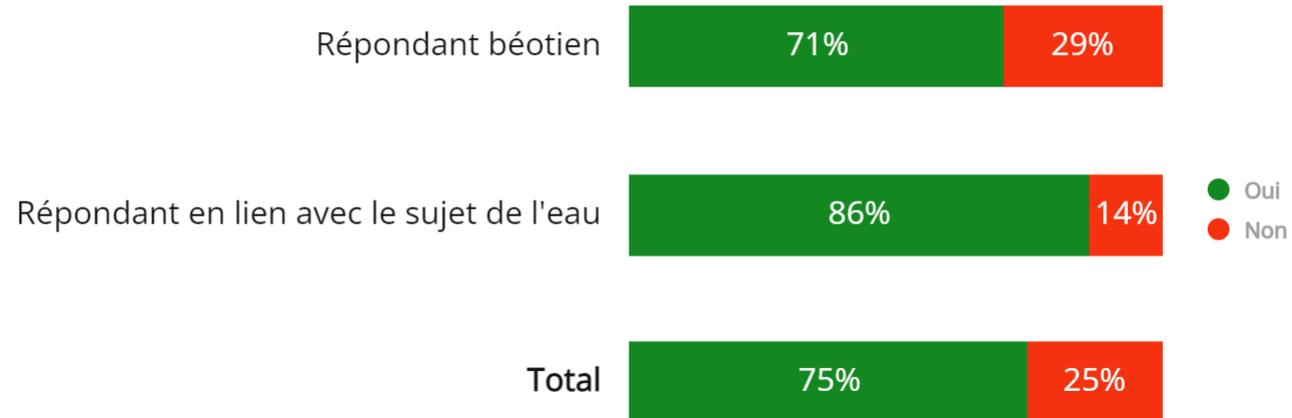
Modalité de lecture : 46% des répondants impliqués dans une association en lien avec l'eau ne sait pas ce qu'est un SAGE

Avant l'enquête, 77% des répondants savaient que leur commune faisait partie du « bassin de la Vilaine ».

Le niveau de connaissance du sujet de l'eau

- ❖ Pour 75% de l'ensemble des répondants dans leur totalité, l'eau utilisée au quotidien retourne en fin de cycle dans le milieu naturel, 25% pensent le contraire.
- ❖ Mais la réponse dépend du niveau de connaissance du sujet : ainsi 29% des répondants béotiens répondent « non » à la question, contre 14% des répondants en lien avec le sujet.

Selon vous, l'eau que vous utilisez tous les jours retourne-t-elle (en fin de cycle) dans le milieu naturel ? / niveau de connaissance du sujet



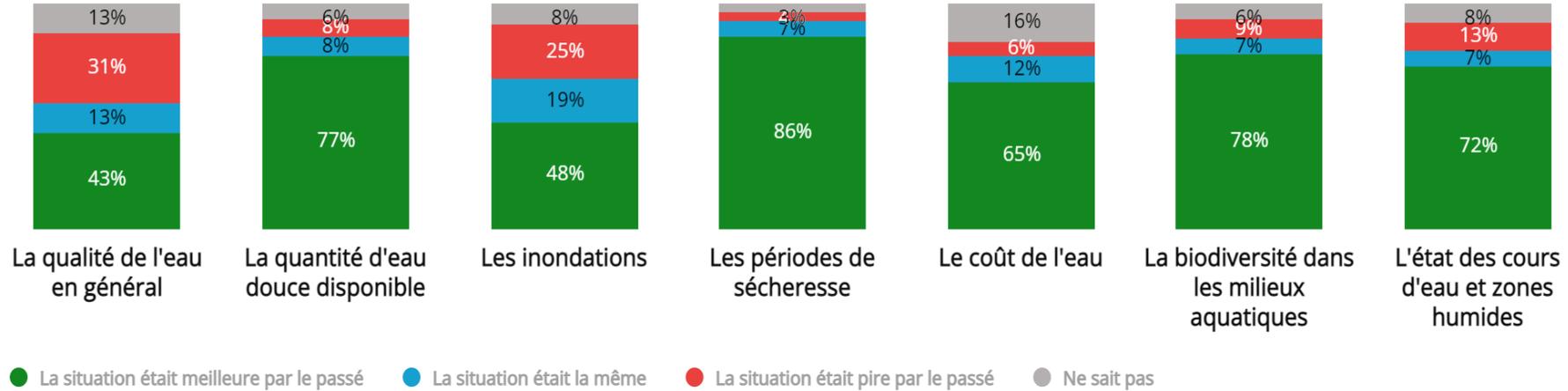


L'APPRÉHENSION DES ÉVOLUTIONS ET DES IMPACTS

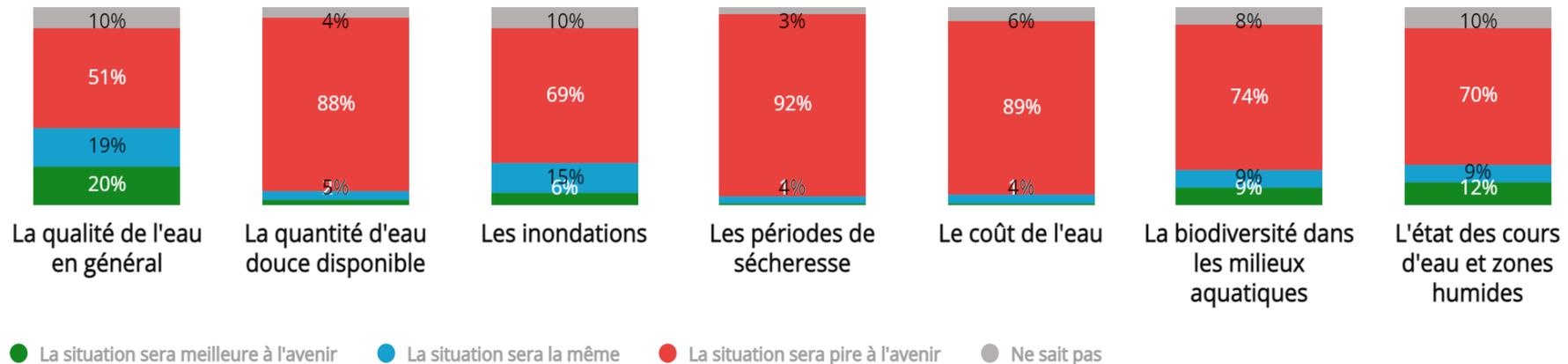
L'évolution de la situation dans le temps

De façon générale, le regard sur l'évolution dans le temps est extrêmement marqué par le sentiment que la situation était meilleure par le passé et qu'elle sera pire à l'avenir.

8/23. S'agissant de l'évolution de la situation par rapport au passé (il y a 30 ou 40 ans), vous diriez que ...



9/23. S'agissant de l'évolution de la situation à l'avenir (dans 30 ou 40 ans), vous diriez que ...



L'évolution de la situation dans le temps

Si on regarde ce point de vue sur l'évolution dans le temps au regard de l'âge des répondants, on note une convergence générale avec certaines particularités.

L'idée que la situation était meilleure par le passé **est davantage marquée chez les plus jeunes** pour ce qui est de la qualité de l'eau des inondations... à contrario **les plus âgés sont plus mitigés** pour ce qui est des inondations par exemple.

	La situation était meilleure par le passé						
	La qualité de l'eau en général	La quantité d'eau douce disponible	Les inondations	Les périodes de sécheresse	Le coût de l'eau	La biodiversité des milieux aquatiques	L'état des cours d'eau et zones humides
Moins de 18 ans	48%	71%	64%	86%	68%	77%	71%
Entre 18 et 30 ans	40%	78%	56%	87%	53%	80%	73%
Entre 31 et 49 ans	42%	81%	53%	89%	64%	80%	75%
Entre 49 et 64 ans	43%	77%	42%	85%	70%	78%	72%
65 ans et plus	46%	68%	32%	80%	67%	72%	66%
<i>Tous répondants</i>	43%	77%	48%	86%	65%	78%	72%

L'idée que **la situation sera pire à l'avenir est particulièrement présente dans les réponses des moins de 30 ans** qui, sur la quasi-totalité des items, se positionnent de façon plus inquiète que leurs aînés.

	La situation sera pire à l'avenir						
	La qualité de l'eau en général	La quantité d'eau douce disponible	Les inondations	Les périodes de sécheresse	Le coût de l'eau	La biodiversité des milieux aquatiques	L'état des cours d'eau et zones humides
Moins de 18 ans	68%	90%	80%	93%	88%	80%	81%
Entre 18 et 30 ans	57%	89%	76%	92%	82%	79%	73%
Entre 31 et 49 ans	52%	90%	73%	95%	89%	78%	72%
Entre 49 et 64 ans	50%	89%	65%	91%	90%	70%	69%
65 ans et plus	40%	83%	52%	87%	88%	62%	58%
<i>Tous répondants</i>	51%	88%	69%	92%	89%	74%	70%

L'évolution de la situation dans le temps au regard des secteurs

Si on regarde ce point de vue sur l'évolution dans le temps au regard des secteurs :

L'idée que la situation était meilleure par le passé **est partagée par tous les secteurs avec quelques variations sur les inondations notamment**

La situation était meilleure par le passé	CHÈRE DON ISAC	GRAND BASSIN DE L'OUST / LOUDÉAC	MÉTROPOLE DE RENNES	VILAINE AVAL / ESTUAIRE	VILAINE EST	VILAINE OUEST	Tous répondants
La qualité de l'eau en général	55%	42%	41%	45%	43%	47%	43%
La quantité d'eau douce disponible	77%	74%	78%	73%	79%	82%	77%
Les inondations	52%	58%	50%	37%	48%	50%	48%
Les périodes de sécheresse	83%	84%	87%	84%	86%	89%	86%
Le coût de l'eau	68%	70%	61%	70%	70%	69%	65%
La biodiversité dans les milieux aquatiques	78%	75%	79%	76%	79%	78%	78%
L'état des cours d'eau et zones humides	70%	71%	74%	68%	76%	72%	72%

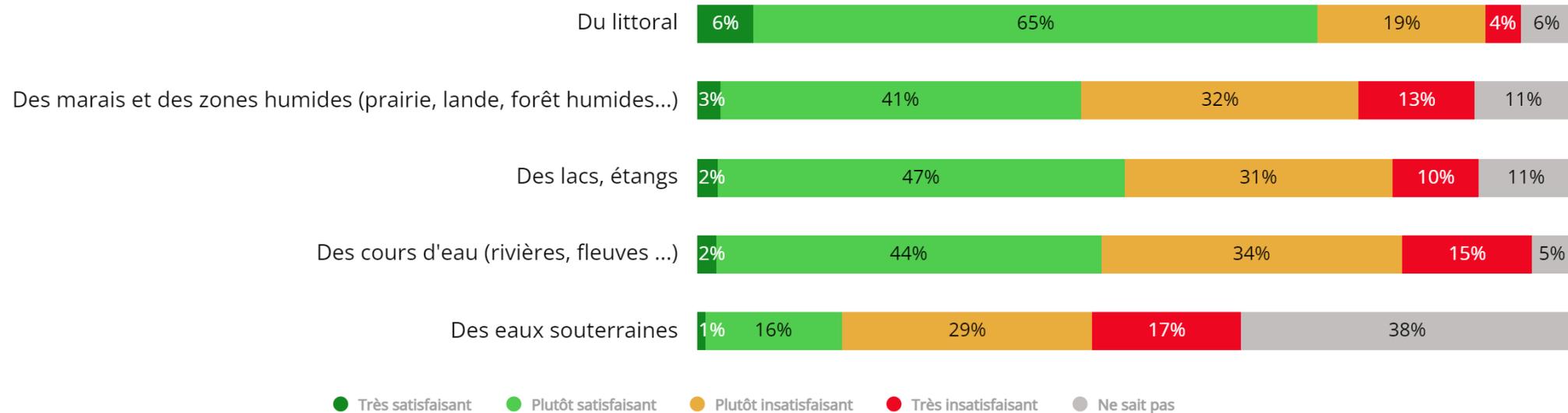
L'idée que la situation sera pire à l'avenir est largement partagée avec des préoccupations plus marquées pour le secteur Chère Don Isac

La situation sera pire à l'avenir	CHÈRE DON ISAC	GRAND BASSIN DE L'OUST / LOUDÉAC	MÉTROPOLE DE RENNES	VILAINE AVAL / ESTUAIRE	VILAINE EST	VILAINE OUEST	Tous répondants
La qualité de l'eau en général	57%	52%	52%	49%	49%	50%	51%
La quantité d'eau douce disponible	87%	88%	90%	87%	86%	91%	88%
Les inondations	75%	71%	72%	60%	68%	66%	69%
Les périodes de sécheresse	92%	91%	94%	89%	89%	94%	92%
Le coût de l'eau	88%	89%	89%	89%	87%	90%	89%
La biodiversité dans les milieux aquatiques	79%	72%	75%	71%	73%	71%	74%
L'état des cours d'eau et zones humides	74%	73%	72%	67%	67%	66%	70%

Le point de vue sur l'état des milieux

- ❖ Les répondants ont des points de vue différenciés sur l'état des milieux, s'ils sont 71% à estimer très ou plutôt satisfaisant l'état du littoral, mais ils sont moins de la moitié à partager ce point de vue pour les marais, zones humides, lacs, étangs et cours d'eau.
- ❖ S'agissant des eaux souterraines, seuls 17% estiment l'état très ou plutôt satisfaisant, 46% pensent le contraire. A noter que 38% disent ne pas savoir.

15/23. Que pensez-vous de l'état, dans votre territoire :



Le point de vue sur l'état des milieux au regard des secteurs

- ❖ L'état du littoral connaît quelques variations de points de vue, notamment pour le secteur Vilaine aval / Estuaire où le niveau d'insatisfaction est sensiblement plus important.

	L'état du littoral				
	Très satisfaisant	Plutôt satisfaisant	Plutôt insatisfaisant	Très insatisfaisant	Ne sait pas
Chère Don Isac	6%	61%	21%	6%	7%
Grand Bassin de l'Oust /Loudéac	4%	63%	19%	3%	11%
Métropole de Rennes	8%	66%	18%	3%	5%
Vilaine aval / Estuaire	7%	58%	26%	5%	4%
Vilaine est	6%	65%	17%	5%	7%
Vilaine Ouest	3%	70%	18%	3%	6%
Tous répondants	6%	65%	19%	4%	6%

Le point de vue sur l'état des milieux au regard des secteurs

- ❖ Le point de vue sur l'état des cours d'eau est plutôt homogène à l'exception du secteur du Grand Bassin de l'Oust / Loudéac où la satisfaction est relativement plus importante.

	L'ETAT DES COURS D'EAU (RIVIÈRES, FLEUVES ...)				
	Très satisfaisant	Plutôt satisfaisant	Plutôt insatisfaisant	Très insatisfaisant	Ne sait pas
Chère Don Isac	1%	43%	34%	17%	4%
Grand Bassin de l'Oust / Loudéac	3%	46%	35%	9%	7%
Métropole de Rennes	2%	44%	35%	15%	4%
Vilaine aval / Estuaire	3%	46%	32%	14%	5%
Vilaine est	2%	42%	35%	15%	5%
Vilaine Ouest	1%	43%	34%	19%	3%
<i>Tous répondants</i>	2%	44%	34%	15%	5%

Le point de vue sur l'état des milieux au regard des secteurs

- ❖ L'état des forêts, landes, zones humides est relativement partagé, avec un niveau de satisfaction plus important pour Vilaine aval / estuaire et plus insatisfaisant pour Vilaine Ouest

	L'ETAT DES MARAIS ET DES ZONES HUMIDES (PRAIRIE, LANDE, FORÊT HUMIDES...)				
	Très satisfaisant	Plutôt satisfaisant	Plutôt insatisfaisant	Très insatisfaisant	Ne sait pas
Chère Don Isac	4%	39%	30%	14%	13%
Grand Bassin de l'Oust / Loudéac	2%	41%	33%	12%	11%
Métropole de Rennes	2%	40%	32%	13%	13%
Vilaine aval / Estuaire	6%	47%	28%	13%	6%
Vilaine est	2%	40%	33%	14%	12%
Vilaine Ouest	2%	39%	36%	15%	8%
Tous répondants	3%	41%	32%	13%	11%

Le point de vue sur l'état des milieux au regard des secteurs

- ❖ L'état des lacs et des étangs est relativement partagé à l'exception d'un niveau « très insatisfaisant » plus marqué pour Chère Don Isac.

	L'ETAT DES LACS, ÉTANGS				
	Très satisfaisant	Plutôt satisfaisant	Plutôt insatisfaisant	Très insatisfaisant	Ne sait pas
Chère Don Isac	4%	47%	22%	19%	8%
Grand Bassin de l'Oust / Loudéac	3%	46%	32%	10%	9%
Métropole de Rennes	2%	47%	31%	8%	12%
Vilaine aval / Estuaire	4%	45%	29%	9%	13%
Vilaine est	2%	48%	31%	12%	8%
Vilaine Ouest	1%	49%	33%	10%	6%
Tous répondants	2%	47%	31%	10%	11%

Le point de vue sur l'état des milieux au regard des secteurs

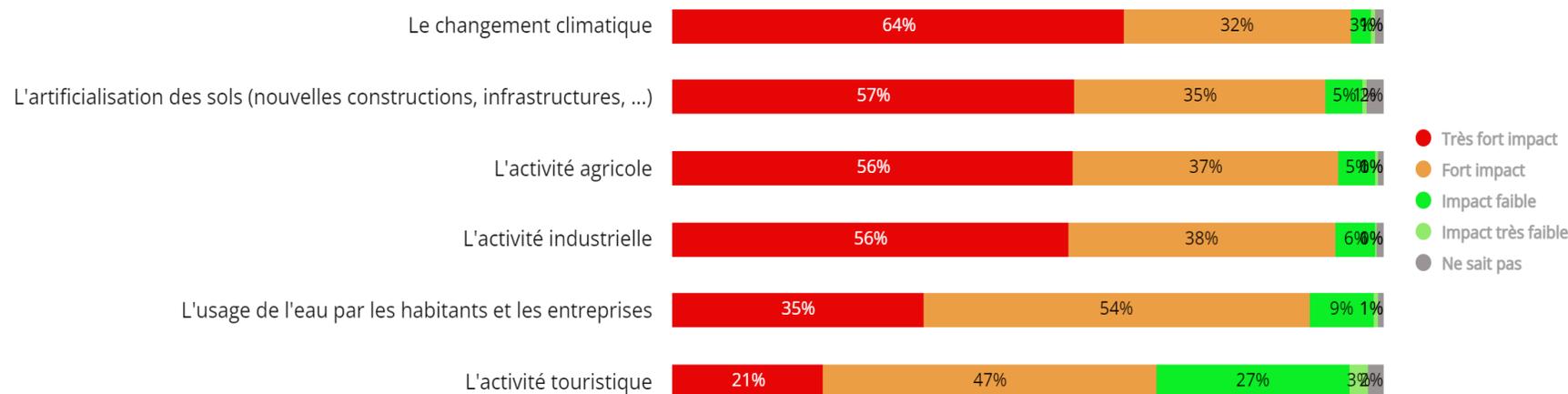
- ❖ S'agissant de l'état des eaux souterraines le secteur Chère Don Isac est marqué par une forte dispersion des points de vue.

	L'ETAT DES EAUX SOUTERRAINES				
	Très satisfaisant	Plutôt satisfaisant	Plutôt insatisfaisant	Très insatisfaisant	Ne sait pas
Chère Don Isac	0%	21%	25%	24%	30%
Grand Bassin de l'Oust / Loudéac	2%	19%	30%	15%	34%
Métropole de Rennes	0%	14%	29%	16%	41%
Vilaine aval / Estuaire	1%	17%	29%	16%	37%
Vilaine est	2%	18%	26%	18%	37%
Vilaine Ouest	1%	14%	31%	21%	33%
<i>Tous répondants</i>	1%	16%	29%	17%	38%

Les impacts sur la ressource en eau

Les répondants identifient de très forts ou forts impacts pour l'ensemble des propositions. L'usage de l'eau par les particuliers ou les entreprises apparaît toutefois un peu moins impactant tout comme le tourisme que 30% des participants estiment n'avoir qu'un impact faible voire très faible.

10/23. Selon vous, quel impact sur la ressource en eau (en termes de quantité, de qualité, ...) ont les propositions suivantes ?

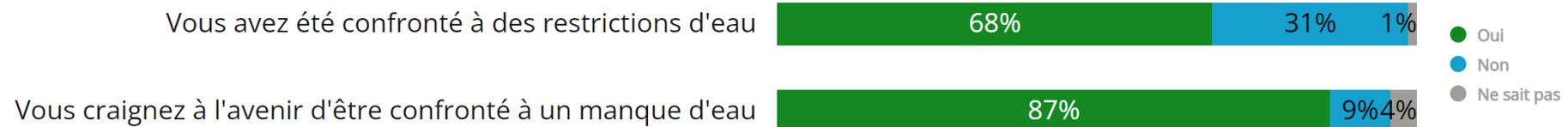


A quelques modularités près, les points de vue sont globalement partagés quels que soient les secteurs avec quelques variations sur le sujet de l'activité industrielle et touristique.

	CHÈRE DON ISAC	GRAND BASSIN DE L'OUST / LOUDÉAC	MÉTROPOLE DE RENNES	VILAINE AVAL / ESTUAIRE	VILAINE EST	VILAINE OUEST	Tous répondants
Le changement climatique	97%	94%	97%	94%	95%	96%	96%
L'artificialisation des sols (nouvelles constructions, infrastructures, ...)	91%	91%	92%	91%	93%	96%	92%
L'activité agricole	92%	91%	95%	93%	92%	95%	93%
L'activité industrielle	91%	92%	95%	89%	95%	96%	94%
L'usage de l'eau par les habitants et les entreprises	89%	90%	89%	86%	94%	93%	89%
L'activité touristique	60%	68%	69%	68%	67%	69%	68%

Restrictions d'eau et inondations

68% des répondants disent avoir été confrontés à des restrictions d'eau, ils sont 87% à craindre de l'être à l'avenir.



Ces éléments ne présentent pas de variations très significatives entre les secteurs.

	Vous avez été confronté à des restrictions d'eau	Vous craignez à l'avenir d'être confronté à un manque d'eau
Secteur Chère Don Isac	71%	85%
Secteur Grand Bassin de l'Oust / Loudéac	70%	84%
Secteur Métropole de Rennes	68%	88%
Secteur Vilaine aval / Estuaire	66%	83%
Secteur Vilaine est	69%	86%
Secteur Vilaine Ouest	69%	90%
TOTAL	68%	87%

Restrictions d'eau et inondations

7% des répondants déclarent être en zone inondable, 5% avoir déjà été inondé.

Ces éléments présentent des variations entre les secteurs. 53% des personnes se déclarant en zone inondable relève de la métropole rennaise (soit 132 personnes), 40% de ceux qui ont déjà été inondé (soit 65 personnes).

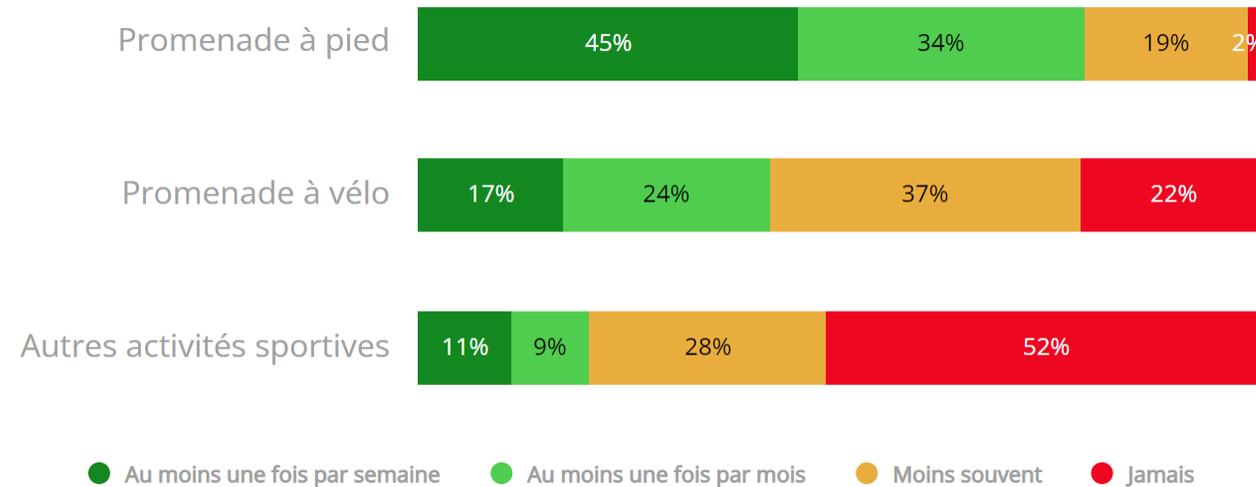
	Votre domicile est en zone inondable		Votre domicile a déjà été inondé	
	effectif	% du total	effectif	% du total
Secteur Chère Don Isac	7	3%	5	3%
Secteur Grand Bassin de l'Oust / Loudéac	13	5%	14	9%
Secteur Métropole de Rennes	132	53%	65	40%
Secteur Vilaine aval / Estuaire	63	25%	23	14%
Secteur Vilaine est	17	7%	31	19%
Secteur Vilaine Ouest	18	7%	23	14%
TOTAL	250		161	



LES USAGES

Les usages des cours d'eau, lacs, étangs

- ❖ 89% des répondants se rendent régulièrement auprès d'un cours d'eau, lac, étang pour des promenades à pied, 41% pour des promenades à vélo, 20% pour d'autres activités sportives.



5% ont une pratique régulière de la baignade (1 fois / semaine ou par mois), 5% du canoë et autres loisirs nautiques, 4% de la pêche, 2% de la chasse.

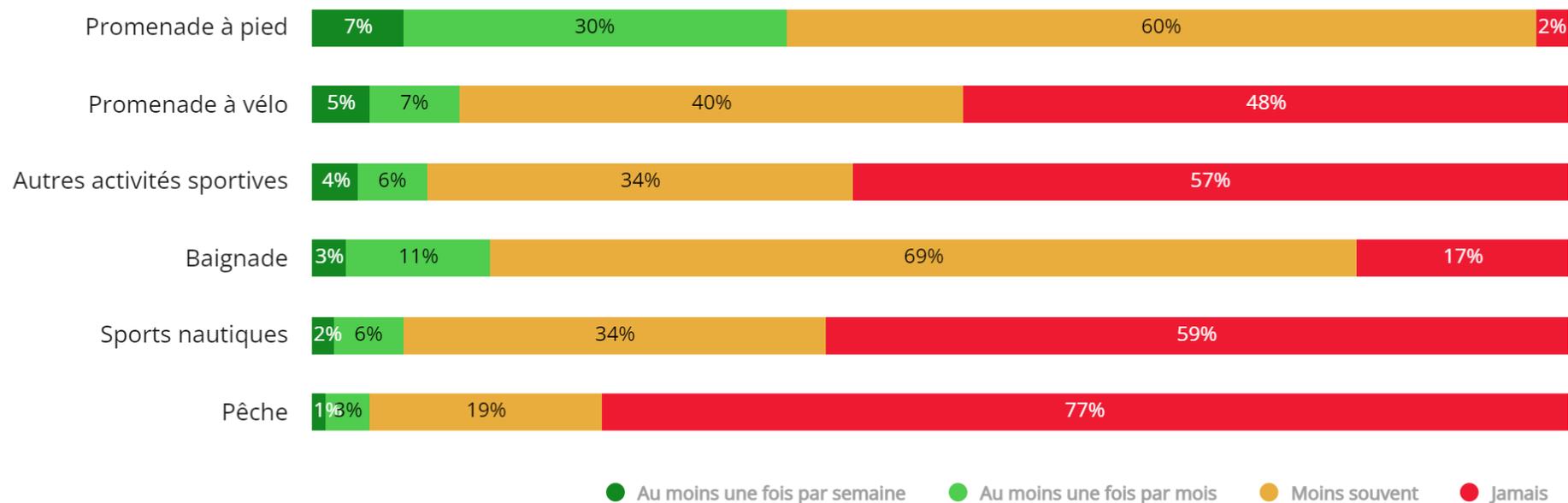
- ❖ Les usages varient en fonction de l'âge avec une plus faible fréquentation des plus jeunes.

Usage régulier (au moins une fois par mois /semaine)	MOINS DE 18 ANS	ENTRE 18 ET 30 ANS	ENTRE 31 ET 49 ANS	ENTRE 49 ET 64 ANS	65 ANS ET PLUS
Promenade à pied	59%	75%	82%	80%	80%
Promenade à vélo	37%	38%	43%	43%	38%
Pêche	6%	4%	4%	3%	7%
Chasse	2%	2%	1%	1%	3%
Canoë et loisirs nautiques	4%	7%	5%	4%	5%
Baignade	11%	7%	6%	6%	6%
Autres activités sportives	26%	18%	19%	21%	19%

Les usages du littoral

- ❖ Le bord de mer est fréquenté régulièrement pour des promenades à pied par 37% des répondants, 12% pour des promenades à vélo, 11% pour la baignade...

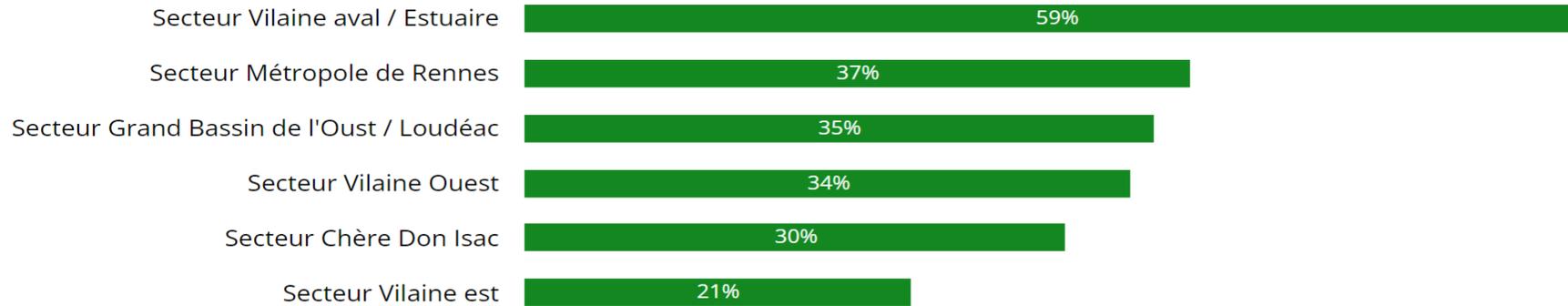
14/23. A quelle fréquence vous rendez-vous en bord de mer, sur le littoral près de chez vous, et pour quels usages ?



Les usages du littoral

- ❖ Les usages sont évidemment fonction des secteurs. On note ainsi qu'à l'exception du secteur Vilaine aval / estuaire, moins de la moitié des répondants ont un usage régulier de promenade en bord de mer.

Usage régulier (au moins une fois par semaine ou par mois) du bord de mer pour des promenades à pied



- ❖ Ils sont aussi fonction de l'âge des répondants

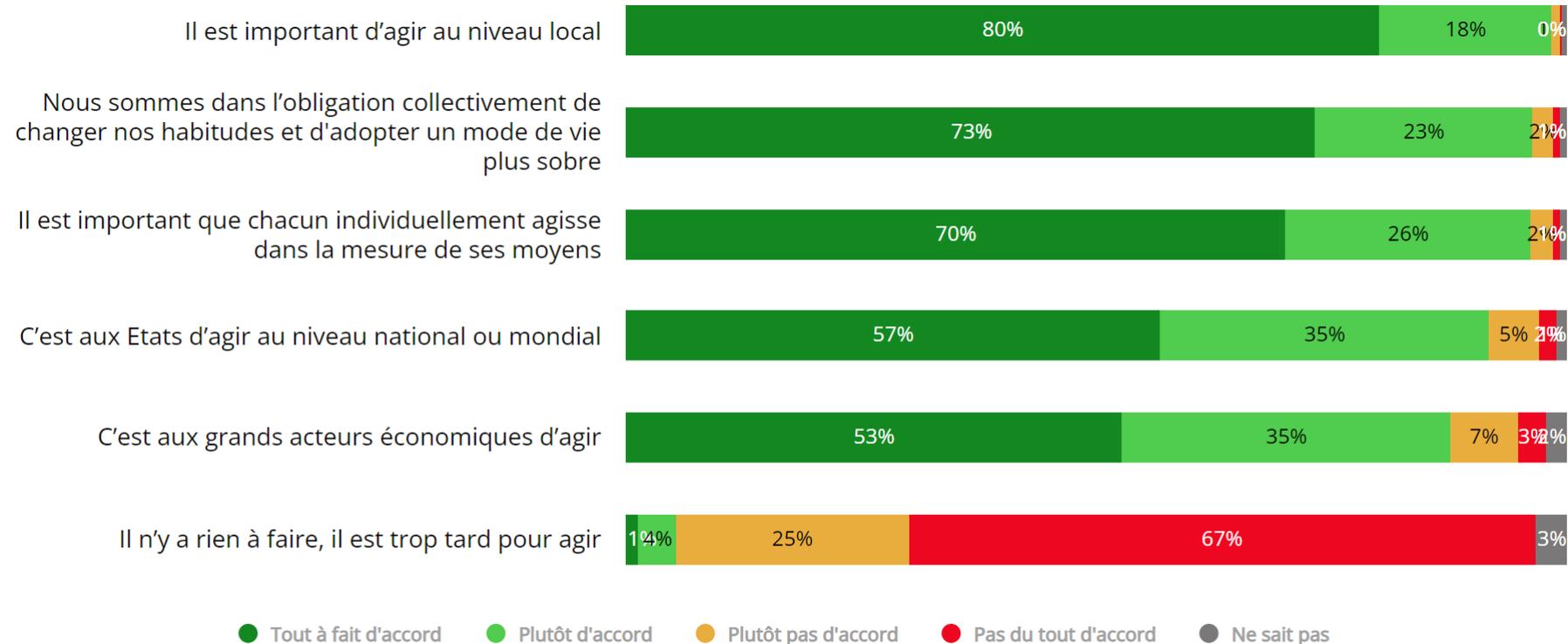
	MOINS DE 18 ANS			ENTRE 18 ET 30 ANS			ENTRE 31 ET 49 ANS			ENTRE 49 ET 64 ANS			65 ANS ET PLUS		
	1 fois / semaine ou mois	Moins souvent	Jamais	1 fois / semaine ou mois	Moins souvent	Jamais	1 fois / semaine ou mois	Moins souvent	Jamais	1 fois / semaine ou mois	Moins souvent	Jamais	1 fois / semaine ou mois	Moins souvent	Jamais
Promenade à pied	32%	59%	9%	34%	63%	3%	34%	65%	1%	40%	58%	3%	51%	47%	2%
Promenade à vélo	8%	39%	53%	9%	47%	44%	8%	43%	49%	14%	41%	46%	22%	27%	51%
Pêche	5%	17%	78%	3%	18%	79%	3%	19%	78%	5%	18%	77%	10%	19%	71%
Baignade	14%	69%	17%	11%	66%	23%	12%	75%	13%	16%	68%	16%	21%	53%	26%
Sports nautiques	6%	45%	49%	8%	37%	55%	6%	40%	55%	8%	29%	63%	12%	16%	71%
Autres activités sportives	12%	32%	56%	7%	37%	56%	7%	39%	54%	10%	33%	57%	14%	18%	68%



RESPONSABILITÉS ET ACTIONS PRIORITAIRES

La responsabilité des différentes parties prenantes

- ❖ Les répondants soulignent l'importance de l'action locale (80% tout à fait d'accord), mais estiment également **qu'il faut changer de comportement (73%) et agir individuellement (70%)**. L'action des Etats (57%) et des grands acteurs économiques est également soulignée.

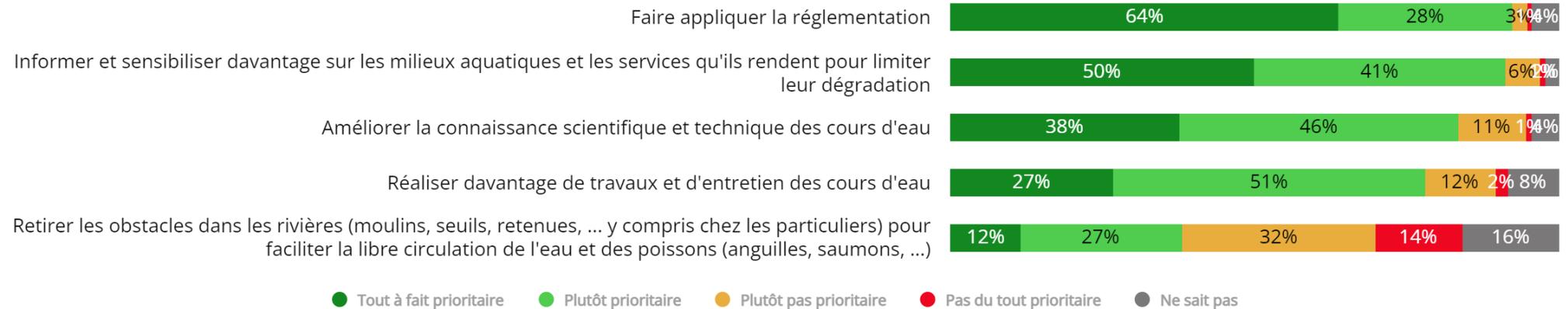


Parmi l'effectif global des répondants, seuls 5% estiment qu'il n'y a « rien à faire », qu'il est « trop tard pour agir », ce pourcentage monte à 13% pour les répondants de moins de 18 ans et à 12% pour les 18-30 ans... contre 4 à 5 % pour les plus âgés

Quelles actions prioritaires pour préserver les cours d'eau, zones humides et leurs abords

- ❖ Pour préserver les cours d'eau, zones humides et leurs abords, les répondants considèrent qu'il faut avant tout faire appliquer la réglementation. Ils priorisent également l'information et la sensibilisation, l'amélioration des connaissances et dans une moindre mesure les travaux d'entretien.
- ❖ Ils ont par contre un point de vue beaucoup plus nuancé sur le fait de retirer les obstacles y compris chez les particuliers : 39% estiment cela prioritaire mais 36% signalent que cela n'est plutôt pas ou pas du tout prioritaire.

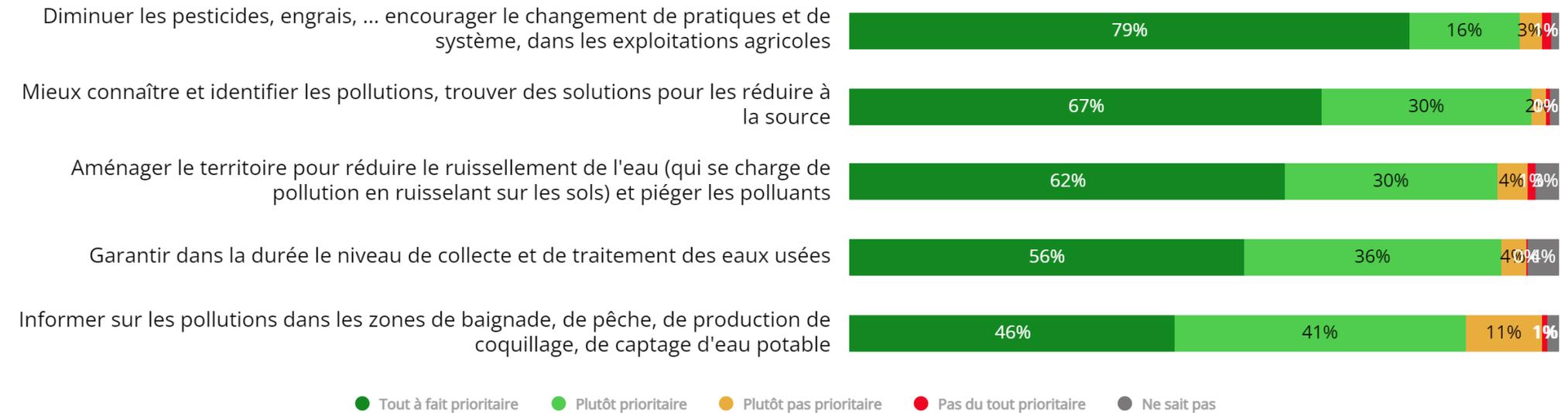
17/23. Quelles actions faudrait-il mener en priorité pour préserver les cours d'eau, les zones humides et leurs abords ?



Quelles actions prioritaires pour garantir la qualité de l'eau ?

❖ Pour garantir la qualité de l'eau, limiter les impacts des polluants sur les milieux aquatiques et la santé, les répondants classent en première priorité le changement de pratiques et des systèmes dans les exploitations agricoles. Les autres actions sont également fortement soulignées.

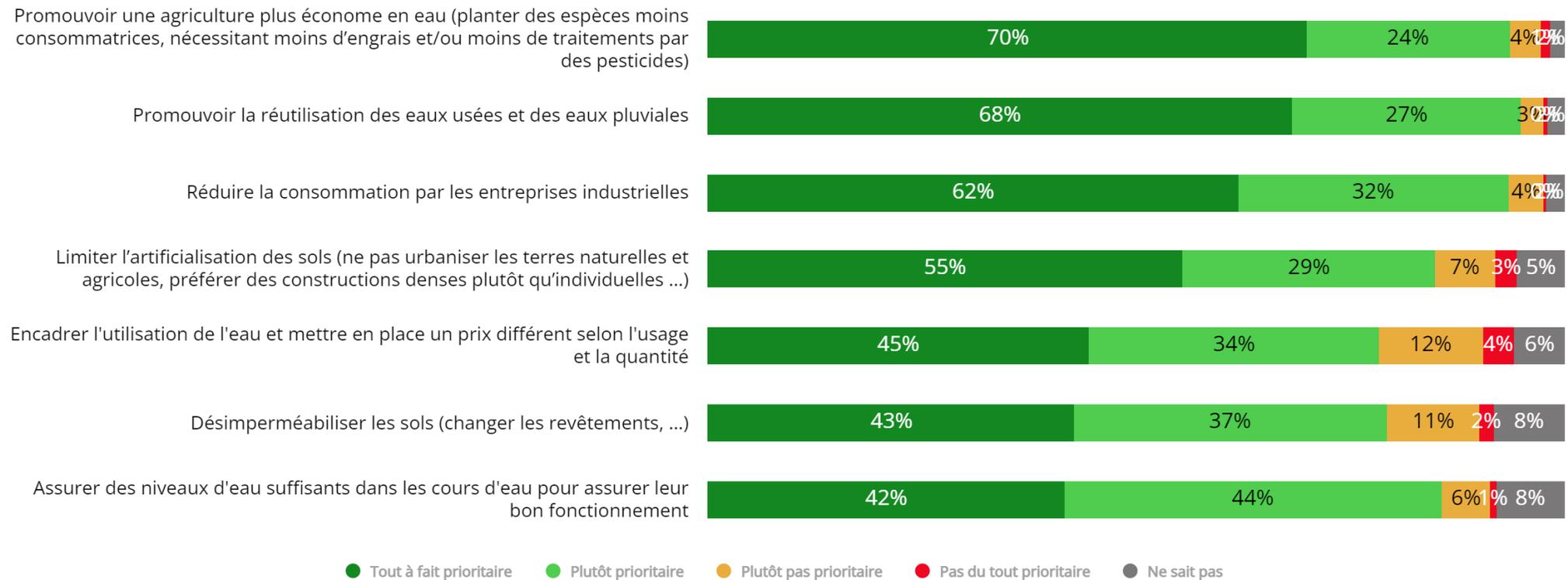
18/23. Quelles actions faudrait-il mener en priorité pour garantir la qualité de l'eau, limiter les impacts des polluants sur les milieux aquatiques et sur la santé ?



Quelles actions prioritaires pour améliorer le partage et la gestion de la ressource ?

- ❖ Pour améliorer le partage et la gestion de la ressource en eau dans le contexte du changement climatique, les répondants classent l'ensemble des actions comme prioritaires avec un très fort accent sur la promotion d'une agriculture économe en eau, la réutilisation des eaux usées, la réduction des consommations d'eau par les entreprises industrielles et la limitation de l'artificialisation des sols.

19/23. Quelles actions faudrait-il mener en priorité pour améliorer le partage et la gestion de la ressource en eau dans le contexte du changement climatique ?

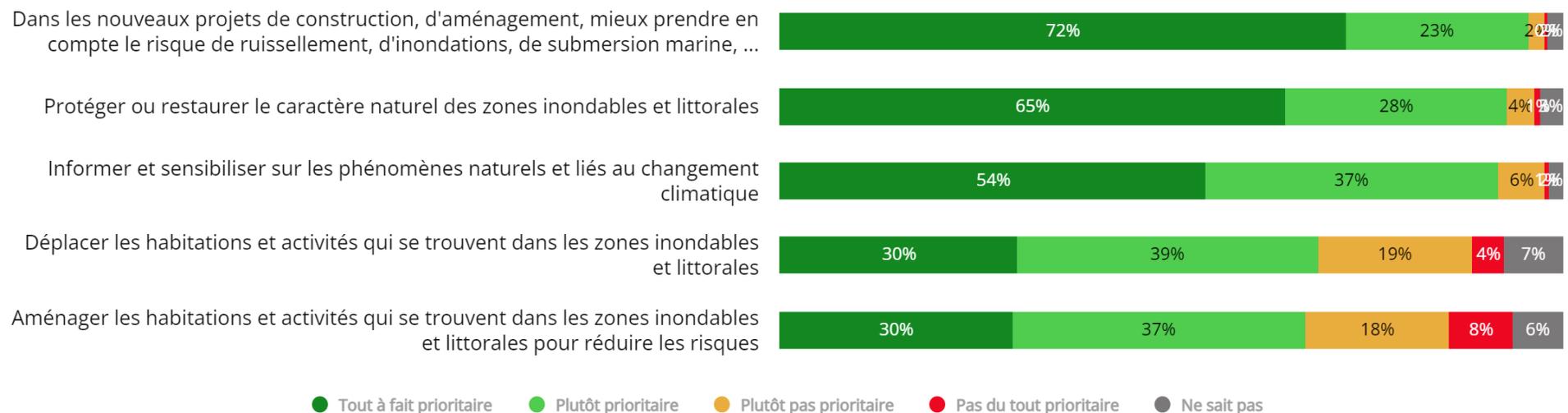


Quelles actions prioritaires pour anticiper les risques naturels ?

Pour anticiper les risques naturels (inondations, submersions marines...) dans un contexte de changement climatique, les répondants priorisent

- ❖ Une meilleure prise en compte des risques dans les nouveaux projets de construction, la protection ou la restauration du caractère naturel des zones inondables et littorales.
- ❖ L'information et la sensibilisation sont également mises en valeur.
- ❖ Les points de vue sont plus partagés pour ce qui est de la gestion de l'existant en zones inondables ou littorales, qu'il s'agisse de déplacement ou d'aménagement

20/23. Quelles actions faudrait-il mener en priorité pour mieux anticiper les risques naturels (inondations, submersions marines, ...) dans le contexte du changement climatique ?



Quelles actions prioritaires pour anticiper les risques naturels ?

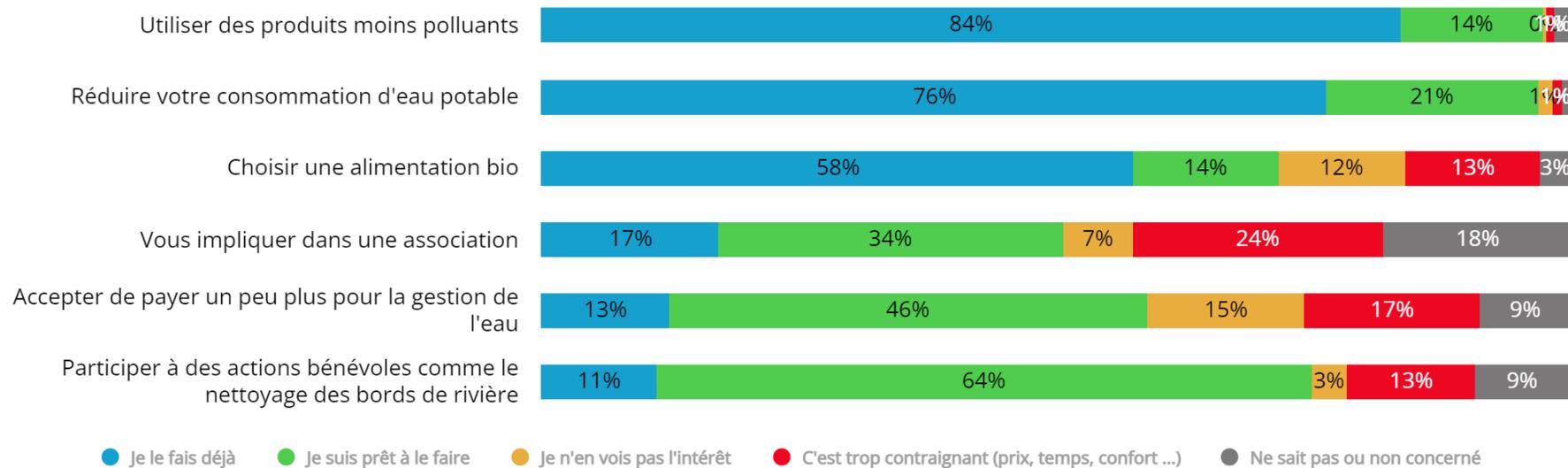
S'agissant du déplacement potentiel des habitations et activités en zones inondables et littorales, on note des points de vue légèrement différent selon les secteurs.

	Tout à fait prioritaire	Plutôt prioritaire	Plutôt pas prioritaire	Pas du tout prioritaire	Ne sait pas
Secteur Vilaine est	33%	38%	18%	3%	8%
Secteur Vilaine aval / Estuaire	27%	38%	22%	7%	7%
Secteur Vilaine Ouest	32%	37%	20%	4%	6%
Secteur Métropole de Rennes	30%	40%	19%	4%	7%
Secteur Grand Bassin de l'Oust / Loudéac	34%	38%	19%	3%	6%
Secteur Chère Don Isac	29%	37%	17%	6%	11%
<i>Tous répondants</i>	30%	39%	19%	4%	7%

La capacité à contribuer personnellement à la qualité de l'eau

- ❖ **Les répondants font état de leur contribution déjà à l'œuvre pour la qualité de l'eau** : 84% utilisent déjà des produits moins polluants, 76% ont réduit leur consommation d'eau potable, 58% ont déjà choisi une alimentation bio...
- ❖ **S'agissant de payer un peu plus pour la gestion de l'eau**, 46% sont prêt à l'accepter, un pourcentage à mettre en relation avec la question portant sur l'avenir où 89% des répondants anticipent une augmentation du prix de l'eau. 17% à contrario considèrent que c'est trop contraignant. À noter que 13% estiment que c'est déjà le cas.
- ❖ **Enfin, en termes d'implication**, un tiers des répondants sont prêts à s'impliquer dans une association, et les 2/3 à participer à des actions bénévoles

21/23. Pour contribuer personnellement à la qualité de l'eau, vous seriez prêt à ...





LES QUESTIONS OUVERTES

Les commentaires

Près de 1550 répondants ont ajouté des commentaires en fin de questionnaire, qui abordent souvent différents sujets. On retrouve par ordre de priorité des réflexions portant sur :

- ❖ Les enjeux agricoles
- ❖ Les milieux naturels, les cours d'eau, les zones humides, la biodiversité
- ❖ Les usages domestiques avec notamment des questions portant sur la récupération des eaux usées, sur l'eau potable
- ❖ L'accompagnement au changement avec un besoin d'éducation, d'information, d'aide
- ❖ Les enjeux liés aux activités économiques et industrielles
- ❖ Le prix de l'eau et sa différenciation en fonction des usages
- ❖ Le rôle des pouvoirs publics, la gouvernance, le besoin d'échange, de dialogue
- ❖ Et de façon plus générale des réflexions sur la qualité et la quantité de l'eau

De façon moins fréquente mais significative sont également abordés des sujets comme l'interdiction ou la réglementation des piscines, le besoin d'agir sur les réseaux et les fuites, sur les captages, l'état des nappes phréatiques, les enjeux de l'urbanisation, de la désimperméabilisation, les risques liés aux inondations et aux épisodes de sécheresse ...

Nous reprenons ci-après ces différents sujets en les illustrant par des contributions significatives, indiquées entre guillemets en bleu italique.

Des remarques d'ordre général

Les répondants ont parfois formulé des remarques d'ordre plus général :

- ❖ Près de **140 contributions ont trait à la pollution**, qu'elle soit liée à l'activité agricole, industrielle ou aux usages domestiques, s'inquiétant pour certains de son impact sur la qualité de l'eau (notamment potable) et sur la capacité à identifier les polluants et les traiter à la source, et demandant pour d'autres l'application plus stricte du principe pollueur-payeur : « *Diminuer l'agriculture intensive dans les campagnes afin de réduire la consommation et la pollution de l'eau, des zones humides par certains exploitants agricoles peu respectueux* », « *Appliquer amendes lourdes aux pollueurs à tout niveau, du citoyen aux grandes entreprises avec obligation de remise en état* », « *Il faut aussi penser aux polluants médicamenteux (contraceptif, chimio..) qui se retrouvent dans les rivières voire à notre robinet faute d'une bonne filtration* », « *Manque d'informations et/ou d'analyses sur la qualité de l'eau potable au niveau moléculaire (médicamenteuse, perturbateurs endocriniens..)* », « *Forte inquiétude sur la qualité de l'eau par des polluants chimiques d'origine industrielle et ménagère plus que d'origine agricole* »
- ❖ Dans le même registre, près de **80 répondants partagent leurs attentes et inquiétudes concernant la qualité de l'eau**, une préoccupation qui porte aussi sur la **quantité d'eau** pour certains : « *La problématique de la dégradation de la qualité de l'eau est un enjeu encore plus important que celui de la baisse de la quantité pluviométrique : elle touche à la qualité de l'environnement et à la ressource utilisable pour vivre* », « *Nécessité que l'ensemble des usagers de l'eau prenne conscience de l'importance de gérer ce bien avec sobriété tant sur la quantité que sur la qualité pour se prémunir de conflits futurs* », « *préserver la quantité et la qualité de l'eau* »
- ❖ Une **quarantaine de contributions évoque le besoin d'évolutions**, de changements dans les usages, dans les modèles (économiques, agricoles, ...) **pour faire face au changement climatique** : « *Anticiper plus qu'actuellement le réchauffement climatique des prochaines années* », « *il nous faut adapter nos modes de vie au manque d'eau et changement climatique* »

Faire évoluer le modèle agricole (1/2)

Plus de 400 contributions évoquent des sujets relatifs à l'agriculture

- ❖ De nombreux répondants évoquent le besoin de « **changer le modèle agricole** » en « *arrétant l'agriculture intensive* » en faisant évoluer « *les pratiques* », en favorisant une agriculture « *respectueuse des ressources* », en allant vers un modèle « *moins consommateur d'eau et moins polluant* » et en engageant une « *véritable transition agricole* ». Ils souhaitent une « *réforme agraire de très grande envergure et d'une ambition historique* »
- ❖ Pour cela ils estiment qu'il faut « **accompagner les agriculteurs** » les « *sensibiliser* », plutôt que de les « *culpabiliser* » ou de les « *pointer du doigt* », qui faut aller les « *visiter, sans préjugés* » et qu'il faut avoir un « *discours équilibré pour ne pas rendre le secteur agricole l'unique responsable des problèmes de pollution des cours d'eau.* » et « *arrêter d'opposer les acteurs économiques et les particuliers (on a tous besoin les uns des autres)* ». Certains soulignent que l'agriculture « *a déjà fait beaucoup d'effort sur la reconquête de la qualité de l'eau* », et qu'elle « *continuera à faire des progrès* »
- ❖ La question des pesticides et des produits phytosanitaires fait l'objet de nombreux commentaires, les répondants estimant qu'il faut arrêter les « *pesticides qui ruissellent dans les cours d'eau* », les « *interdire dans les zones de captage* », « *taxer fortement l'usage par les exploitants en fonction de tests chimiques sur parcelle pour objectiver l'usage* » et « *interdire les épandages phytosanitaires & limiter les organiques.* ». Certains proposent de « *traiter le problème qualitatif à la source en payant des paysans volontaires pour ne pas utiliser de pesticides (mesure sur 10 ans)* ». A ce propos est évoqué le problème des algues vertes et plus généralement le besoin de renforcer les contrôles et d'appliquer le principe du « *pollueur-payeur* » « *45% de l'eau consommé par des agriculteurs, pollueurs et qui ne payent pas le mètre cube au même prix que nous.* »

Faire évoluer le modèle agricole (2/2)

- ❖ Les contributions portent également sur **les enjeux d'irrigation**, particulièrement relative au maïs : « *Irriguer les champs la nuit et non en plein soleil* », « *INTERDIRE l'arrosage aérien par les agriculteurs, les obliger à pratiquer le goutte à goutte* »
- ❖ Plusieurs contributions portent sur la nécessité d'aller vers **des cultures moins gourmandes en eau** : « *Changer certaines pratiques agricoles (moins de maïs) pour éviter les arrosages l'été.* », « *inciter les agriculteurs à semer des légumineuses afin de limiter les besoins en eau* ». Les contributeurs évoquent également le besoin de « **diminuer les élevages** », notamment intensifs : « *La limitation de l'élevage intensif me paraît importante tout en maintenant un élevage extensif plus réduit en nombre de têtes de bétail.* »
- ❖ A ce titre, certains répondants vont plus loin et font également le lien avec le développement d'une alimentation sans viande, permettant de réduire l'eau utilisée pour produire de la viande : « *La production d'un kilogramme de céréales (ex blé) nécessite environ 1400L d'eau. La production d'un kilo de porc nécessite environ 4800L, celle de bœuf 15500. Arrêtez de manger de la viande.* »
- ❖ Quelques contributions enfin appellent au **soutien de l'agriculture biologique**, tout en arrêtant le « *bio industriel* » y compris en achetant « *le maximum de terres agricoles* » pour les « *convertir en bio.* ». De façon plus rare certains estiment nécessaire de prévoir du « *stockage* » de l'eau « *pour les agriculteurs* » ou « *d'autoriser la création de retenue collinaire pour stocker l'eau abondante en hiver qui va directement à la mer* »

Les milieux naturels

Plus de 400 contributions font mention de préoccupations vis-à-vis des milieux naturels (cours d'eau, mer ou littoral, zones humides, ...) et de la biodiversité

- ❖ **Ils sont nombreux à s'inquiéter de l'état des milieux naturels** et appellent à mieux les protéger, en limitant la pollution, en améliorant l'entretien, certains souhaitant par ailleurs que puissent être maintenus les accès pour les pêcheurs, ainsi que la possibilité d'activités de baignade, loisirs, ... : *« Nos rivières sont de plus en plus polluées, il faut les laisser dans leur état naturel afin que l'écosystème s'y développe davantage. », « La navigation de plaisance et professionnelle sur la Vilaine a atteint un niveau beaucoup trop important. Une pollution est très probablement engendrée (eaux noires ?) », « Nettoyage de la Vilaine, enlever les arbres tombés dans la rivière, entretenir les berges, élaguer les arbres pour en faire de futurs sujets magnifiques, remettre des cailloux dans les virages », « Nettoyer les berges de la Vilaine et enlever les herbes dans l'eau qui gênent les pêcheurs », « faites en sorte que l'on puisse se baigner dans la Vilaine, là elle ressemble à Armageddon, lorsque l'on se baigne dedans on se gratte pendant 7 ans »*
- ❖ Un grand nombre de répondants évoquent également le **besoin de (mieux) préserver les zones humides mais aussi les cours d'eau, voire de les renaturer**, souvent en lien avec un souci de préservation de la biodiversité : *« Reméandrer les cours d'eau plutôt qu'entretenir les berges (lutte contre les inondation, amélioration de la biodiversité, etc. », « ne plus détruire de zones humides!! donc appliquer la loi sur l'eau », « Valoriser, entretenir et développer les réserves locales diffuses : mare, étangs, marais, zone humide »*
- ❖ **Plusieurs répondants s'interrogent sur les barrages et sur les obstacles présents dans les rivières**, certains étant opposés au retrait des moulins et autres ouvrages « historiques », d'autres s'inquiétant des niveaux d'eau en lien avec ces ouvrages : *« L'eau est une richesse inestimable. Les 3 barrages de vilaine et le soutien d'étiage sont à préserver. Il faut également conserver des seuils dans les rivières, pour garder des poches de vie en été. Un cours d'eau à sec est mort, sans vie. c'est un incendie dans une forêt. », « Je suis inquiète de l'état de la Vilaine à Acigné depuis 3 ans. Un déversoir est cassé, ce qui assèche les berges de façon dramatique. De nombreux arbres tombent, et le club de Canoë Kayac dont les membres sont des joueurs de niveau national ne peuvent plus jouer. Je ne suis pas convaincue par le parti-pris de la "continuité écologique" qui ne me semble pas assez discriminante s'agissant d'aussi petites infrastructures humaines », « Il faudrait diminuer les écluses de la Vilaine pour laisser l'eau circuler car l'eau est trop stagnante », « Retirer les obstacles dans les rivières (moulins, seuils, retenues... y compris chez les particuliers) est une erreur écologique. Il y a de plus en plus d'études qui le montrent. Réhabilitons ces obstacles, c'est très important ! », « Raser les barrages inutiles comme à Malestroit. Libérer l'écoulement de l'eau pour que la rivière revive !! »*

Les milieux naturels (2/2)

- ❖ Une cinquantaine de participants évoquent en particulier des **enjeux liés à l'écoulement de l'eau vers la mer**, quelques-uns souhaitent **limiter les constructions sur le littoral**, ou **améliorer l'état de celui-ci de façon générale** : « *Freiner le retour à l'océan* », « *Quand il pleut beaucoup, l'eau monte et on envoie tout à la mer. C'est irresponsable* », « *J'ai l'impression que nous subissons (à Mesquer) une pollution de la part de la Vilaine qui dégrade notamment le littoral proche en faisant proliférer des algues invasives notamment et en rendant impropre à la consommation certains fruits de mer.* », « *Entretien de la végétation sur le littoral, plutôt que de tout laisser pousser. Nous sommes une zone touristique et en nous promenant, nous ne voyons plus la mer à plusieurs endroits* », « *Arrêter les constructions de logements individuels sur le littoral* »
- ❖ Plus largement **environ 80 contributions mentionnent le besoin de replanter des haies bocagères, des arbres, de restaurer ou mieux entretenir les talus et fossés**, pour éviter le ruissellement de l'eau et favoriser l'infiltration : « *renforcer l'infiltration de l'eau (haies, talus, "fossés fermés", bassins d'infiltrations, noues, sols toujours couverts, agroforesterie, agroécologie) bosquets, micro forêts...* », « *Il est essentiel de protéger les haies bocagères compte tenu des multiples bienfaits en rapport avec l'eau et engager des actions pour soutenir les agriculteurs qui préservent leurs haies (cf. Label Haie par Afac Agroforesteries)* », « *remettre des haies et plantation d'arbres pour la retenue comme il y a 50 ans.* », « *Replantons des haies, des arbres, recréons des mares dans les zones humides, laissons les zones humides non drainées reflourir encore d'espèces végétales qui ne peuvent vivre que dans ces milieux et abritent les espèces animales particulières à ces milieux.* »

Être plus vertueux sur les usages domestiques : limiter, réutiliser...

Le sujet est abordé dans plus de 250 contributions. Les répondants passent en revue les différents usages domestiques

- ❖ Ils sont très nombreux à évoquer **la question des toilettes et l'usage de l'eau potable pour la chasse d'eau** : « *eau potable pour les toilettes voilà une aberration* ». Il est selon eux nécessaire de « *rendre obligatoire l'utilisation d'eau non potable dans les toilettes* » et certains proposent de « *promouvoir et faciliter la mise en place de toilettes sèche pour les particulier comme pour les collectivités* »
- ❖ De la même façon, ils s'interrogent sur **l'usage pour les lave-linges** pour lesquels ils proposent d'utiliser de « *l'eau de pluie* », la question des douches/bains est aussi abordée soit pour inviter à être plus économe soit pour utiliser là aussi de l'eau de pluie.
- ❖ Plus globalement ils sont très nombreux à proposer de **développer l'usage de récupérateurs d'eau de pluie** (voire d'autres eaux), en aidant (financièrement) les particuliers pour s'équiper et/ou en le rendant obligatoire pour les nouvelles constructions, individuelles ou collectives : « *Rendre obligatoire les captations d'eau de pluie pour chaque habitation ou collectif via des récupérateurs d'eau* », « *Avoir une aide pour que l'on possède tous un récupérateur d'eau, pour l'eau de pluie, l'eau froide de la douche, l'eau de lavage des légumes...etc.* », « *Mairies, villes, communes devraient proposer un regroupement d'achat de récupérateurs d'eaux pour les particuliers* »
- ❖ **L'arrosage des jardins** est très souvent mentionné comme devant être réalisé par l'intermédiaire de récupérateur d'eau de pluie
- ❖ Plus généralement **ils imaginent des solutions de réutilisation** : « *Promouvoir la réutilisation de l'eau qui a servi à se laver ou à faire la vaisselle pour servir comme chasse d'eau* », « *adapter le recyclage des eaux grises pour les réutiliser là où l'eau n'a pas besoin d'être potable (toilettes, lave-linge, arrosage jardin et potager)* »
- ❖ Une trentaine de répondants abordent le **sujet du lavage des voitures** en proposant d'« *interdire les stations de lavage automobile qui représentent l'inutilité et le gaspillage de la ressource* », ou de « *fermer les stations de lavage qui n'ont pas de système de recyclage* » même si certains précisent qu'il ne faut pas « *restreindre le lavage à haute pression en station de lavage en cas de sécheresse car le lavage individuel et privé de sa voiture est plus consommateur en eau et contribue à le dispersion des métaux lourds.* »

Améliorer la qualité de l'eau potable, limiter son utilisation

La question de l'eau potable ou de l'eau du robinet et ses utilisations est abordée par plus de 180 contributions :

- ❖ Pour une grande partie cela concerne, comme évoqué précédemment, **des adaptations à prévoir sur l'usage de l'eau potable au quotidien pour limiter son utilisation** : « *Mettre deux circuits d'eau dans les maisons, robinet et récupérateur pour w.c.* », « *Séparer les eaux noires et les eaux grises avec 2 réseaux pour les nouvelles constructions, avoir 2 qualités d'eau différentes (robinet différent des toilettes et certaines industries) avoir une citerne enterrée pour nouvelles constructions quand c'est possible.* », « *Interdire l'usage individuel d'eau potable pour certains usages : nettoyage des voitures, des sols extérieurs, des façades...* », « *manque de sensibilisation et de solutions techniques apportées pour l'usage domestique de l'eau (exemple : ne pas utiliser systématiquement de l'eau potable)* »
- ❖ Quelques participants souhaitent **développer l'installation de mousseurs ou autres solutions d'économie de l'eau aux robinets** : « *Mettre en vente des robinets systématiquement équipés de réducteurs de débit et des chasses d'eau plus économes, ne pas laisser le choix au consommateur* », « *Distribuer des mousseurs lors d'opération de communication/d'animations auprès de la population* »
- ❖ **Plusieurs participants s'inquiètent de la qualité de l'eau potable** (pollution, goût ...), certains indiquant préférer l'éviter : « *Je trouve que l'eau du robinet a perdu en qualité gustative.* », « *je bois de l'eau du robinet, est-ce prendre des risques pour ma santé ?* », « *Nous souhaitons continuer à consommer l'eau du robinet sans que cela soit dangereux pour notre santé.* », « *Être averti lorsque il y a des dépassements de normes de pesticides dans l'eau du robinet.* », « *Qu'en est il du goût de l'eau du robinet à Rennes. Depuis quelques temps elle est imbuvable car elle a un fort goût chimique. J'en suis réduite à acheter des bouteilles plastiques!! Horreur totale, je n'avais plus fait ça depuis des années !!* »

L'accompagnement au changement

Près de 400 contributions évoquent les enjeux de changement de comportement (voire de paradigme) autour de l'eau :

- ❖ Très majoritairement (près de 300 contributions) cela doit passer par **davantage de sensibilisation, de pédagogie et d'information**, y compris **chez les plus jeunes mais aussi auprès de tous les acteurs** :
 - ✓ à la fois pour **renforcer leurs connaissances** : « *La sensibilisation est essentielle pour que les habitants du territoire puissent vivre en ayant conscience de l'eau et de son avenir fragile. Que les gens puissent avancer petit à petit sans ce retrouver un jour au pied du mur. Les choses se passent toujours mieux en douceur* », « *Il faut éduquer, acculturer la population dans son ensemble ; une action locale au plus proche des gens, dans les salles de classe, du primaire à la faculté. Il faut que cela devienne le fil rouge de la vie des habitants.* », « *Que l'on informe plus la population pour le respect de l'eau aussi les enfants par le biais des écoles, souvent les enfants poussent les parents à faire attention.* »
 - ✓ les informer sur **des changements d'habitude, de comportements** (par exemple sur le gaspillage) : « *Faire des actions de pédagogie pour inciter les citoyens à maîtriser la consommation d'eau mais aussi auprès des agriculteurs et entreprises* », « *Éviter le gaspillage, éduquer dès le plus jeune âge dans ce sens.* », « *sensibiliser la population aux impacts de leurs incivilités quotidiennes (rejet de déchets, gaspillage)* »
 - ✓ et pour accompagner vers **la prise de conscience** : « *Eduquer, ouvrir les regards, changer nos gestes/habitudes pour la préserver* », « *Il faut comprendre les enjeux pour changer les comportements individuels et collectifs. L'eau est un enjeu essentiel, vital et pour un sujet aussi important il y a peu d'information diffusée au plus grand nombre [...]. Il faut informer les habitants sur ces questions (journaux gratuits, lettres web...) et éduquer le plus de personnes (via les écoles, collèges, lycées, associations d'éducation populaire)* ».
- ❖ Quelques répondants évoquent pour cela le besoin **d'aides financières à destination des particuliers** pour pouvoir changer les pratiques : « *Mettre des aides pour les particulier afin de relier les récupérateur d'eau à l'alimentation des toilettes* », « *il manque des aides financières pour installer des systèmes de réemploi des eaux grises, de phyto-épuration* », **mais aussi plus largement d'accompagnement, auprès de tous les acteurs** : « *Envoyer dans les 3 ans à venir dans chaque foyer comme pour le recensement des agents pour fournir les dispositifs d'économie d'eau et accompagner les citoyens au changement des comportements. Faire la même choses auprès de toutes les collectivités.* », « *Ne pas accabler les acteurs et les accompagner. La radicalité ne fait que ralentir le processus* ».

Faire évoluer le modèle économique

On compte un plus de 200 contributions évoquant les questions industrielles et économiques

- ❖ Un tiers d'entre eux appelle à une **évolution des modes de production en tenant compte de la ressource en eau** « Planifier l'urbanisation et le développement économique en fonction des questions relatives à l'eau », « Développer la réutilisation des eaux usées dans le cadre des consommations industrielles », « On connaît les solutions depuis longtemps et on ne les applique pas, pour ne pas froisser les industriels et agroindustriels... »
- ❖ Une quarantaine se positionne de façon affirmée **pour la diminution ou l'arrêt de l'activité industrielle** : « cesser le grignotage des terres agricoles pour de nouvelles constructions industrielles », « Arrêter d'installer des industries non essentielles pour le territoire », « Il pourrait peut-être être utile de commencer par suspendre des projets industriels hors-d'âge comme l'installation de Bridor à Liffré ». Ils s'interrogent sur la pertinence de leur accueil sur le territoire eu égard aux tensions sur la ressource en eau « Les entreprises grosses consommatrices d'eau ont-elles encore leur place dans des zones en tension ? »
- ❖ Un nombre équivalent de répondants pour leur part estiment **qu'il faut échanger avec les acteurs économiques** (« Impliquer les entreprises »), **faire de la pédagogie** (« Éduquer et rappeler aussi aux différents acteurs (économiques, politiques ...) et usagers que l'eau est essentielle. »), **les accompagner pour qu'ils réduisent leurs consommations** (« Identifier les entreprises grosses consommatrices d'eau et travailler avec elles pour la réduire, au cas par cas »), sans opposer les parties prenantes : « Il ne faut pas opposer les différents usages (habitation, agriculture, entreprise, loisir), ils sont tous importants. »
- ❖ De nombreux répondants appellent à un **plus grand contrôle des activités, au renforcement des obligations** « Durcir les normes pour les polluants issus des entreprises » et des **sanctions** « Condamner les entreprises polluantes », « Interdire les pompages des nappes phréatiques pour l'industrie », « Limiter/contrôler les entreprises sur leurs usages et consommations. », « Mettre la pression sur les industriels pour faire des économies », « Poser des restrictions ou pousser les industrielles à trouver des alternatives à leur consommation d'eau »
- ❖ Quelques répondants **s'interrogent sur la consommation en eau de la production d'énergie** « pourquoi vouloir construire de nouvelles centrales nucléaires qui demandent une quantité d'eau énorme pour refroidir les réacteurs ? »

Différencier le prix de l'eau en fonction des usages et des quantités

On retrouve mention de cette question de la tarification et du prix de l'eau dans près de 160 contributions

- ❖ La plupart des réflexions porte sur le besoin d'avoir **une tarification différenciée en fonction des usages** en incluant une dimension incitative : « *Différencier le prix de l'eau (boisson hygiène / loisir / recyclabilité / industrie / récompenser les efforts de réduction de consommation)* »
- ❖ **En prévoyant un système de tarification par quotas et paliers** et en augmentant le coût en fonction des quantités, tout en veillant à ne pas pénaliser les plus modestes : « *Mettre en place une nouvelle tarification pour les particuliers, gratuité pour les 30 premiers M3 consommés par habitant, et facturer la consommation par tranche au delà pour reporter l'effort sur les gros consommateurs.* »
- ❖ **En privilégiant les usages essentiels / les usages loisirs et en appliquant un tarif plus important pour les plus gros consommateurs** : « *taxation des usages dits de "luxe" : piscines, golfe, lavage intempestif des voitures, etc.* », « *Mettre une tarification très pénalisante pour les gros consommateurs d'eau notamment pour le remplissage de piscine* », « *pour les ménages, fixer un prix de l'eau raisonnable pour le nécessaire et très élevé pour le superflu* », « *Taxer les industriels sur-consommateurs* », « *Faire payer les gros consommateurs : propriétaires de piscines, industries dont la production n'est pas essentielle aux besoins primaires* »
- ❖ **En appliquant le principe du « pollueur-payeur** : « *Il est temps d'impliquer les industriels et agriculteurs qui sont les plus gros pollueurs et consommateurs de l'eau douce. Les particuliers sont déjà très attentifs à leur consommation ! Pollueurs = payeurs* », « *N'augmenter pas les foyers mais pratiquez les pollueurs /payeurs* »
- ❖ Quelques **répondants estiment qu'il faut augmenter le prix de l'eau pour inciter à l'économiser** : « *augmenter le prix de l'eau, avoir le courage politique de préserver cette ressource précieuse* », « *En tant que particuliers nous avons accès à une eau courante, très peu chère, ce qui nous envoie un signal contradictoire avec sa raréfaction. Nécessité à augmenter le prix de l'eau pour les particuliers, au delà des m3 vraiment indispensables, pour inciter aux économies avec cohérence.* » en réalisant cette augmentation « *par palier* »
- ❖ Quelques participants s'étonnent enfin de différences de prix entre région, de l'importance des taxes, ou demande que le prix soit baissé...

Agir sur la réglementation, former et écouter tous les acteurs (1/2)

Près de 250 contributions évoquent les enjeux de la gouvernance de l'eau :

- ❖ Les répondants font état notamment du **besoin de faire (mieux) appliquer la réglementation**, de « *passer à la vitesse supérieure pour faire respecter la réglementation* », évoquant par exemple le renforcement ou la mise en place d'une police de l'eau, pour « *mieux encadrer les usages* » mais aussi « *pour faire plus de pédagogie pour expliquer les problèmes et solutions* », avec l'idée que « **la puissance publique doit absolument se saisir de cet enjeu et légiférer dans le sens du bien commun** »
- ❖ De nombreux répondants signalent aussi le **besoin d'une gouvernance plus partagée avec tous les acteurs locaux** : « *Faire se rencontrer les acteurs (y compris habitants) pour réfléchir au partage de la ressource* », « *allez chercher des représentants des usagers ailleurs que dans le monde agricole, trop peur des lobbies et du secteur privé* », « *L'eau est une ressource essentielle et elle doit être gérée par l'ensemble de la population et non par quelques lobbies économiques* », « *agir en concertation avec tous les acteurs du territoire, car les usagers économiques dépendent fortement de l'utilisation de l'eau* »

Agir sur la réglementation, former et écouter tous les acteurs (2/2)

- ❖ Certains évoquent le besoin de renforcement de l'action locale, d'une meilleure formation des élus et/ou d'une plus grande prise en considération des enjeux autour de l'eau par ceux-ci dans la prise de décisions : *« Former les élus sérieusement et écouter les scientifiques spécialistes du sujet plutôt que les lobbys et syndicats de l'agriculture, de la chasse et de l'industrie », « Sensibilisation , formation obligatoire des élus représentants les communes dans les organismes gérants l'eau », « Il faut que les communes soient plus impliquées et attentives dans la gestion de l'eau », « Dans trop de communes l'eau est un sujet tabou car cette ressource est un objet de pouvoir et d'échanges pour négocier des aménagements, des emplois, des permis de construire. », « Il faut mettre l'eau au centre des processus de décision et de planification. En tant que ressource vitale et en pleine raréfaction, il est urgent de fournir des outils forts aux gestionnaires de l'eau. Les versants sont nos châteaux d'eau mais ils sont drainés et dégradés de façon systématique. »*
- ❖ Plusieurs répondants évoquent également le statut de l'eau comme **« bien commun »**. Pour eux, comme pour d'autres répondants, l'eau doit sortir d'une gestion privée et être gérée et protégée par les acteurs publics : *« L'eau est un bien commun et tout le monde doit en prendre soin car elle est vitale. Sans eau pas de vie ! / L'eau est un bien commun et sa gestion ne devrait jamais être privatisée / Pour toute action, penser l'eau comme un bien commun à partager et non comme une ressource à exploiter ou à accaparer au nom de motifs économiques (agricoles ou industriels). / Redonner le pouvoir sur la gestion de l'eau à l'état pour entretenir et garantir la gestion de ce bien commun », « la gestion de l'eau doit rester régaliennne et ne pas être transférée aux objectifs de rentabilité des entreprises privées », « Que les collectivités territoriales reprennent la main sur les services de gestion de l'eau », « Il faut mettre tout ce qui concerne l'eau et son traitement en régie municipale, métropolitaine pour la retirer du système marchand », « C'est inacceptable que des sociétés privées gagnent des fortunes sur ce patrimoine qu'est cette "eau de vie" ».*

Limiter l'artificialisation des sols et lutter contre l'imperméabilisation

Environ 180 contributions évoquent des enjeux liés à l'artificialisation des sols, l'urbanisation de manière générale et les nouvelles constructions

- ❖ Pour une soixantaines de répondants il s'agit **d'imposer des règles aux nouvelles constructions, y compris collectives, pour favoriser la récupération des eaux de pluie, économiser l'eau...** : « *Récupération d'eau de pluie obligatoire dans toutes constructions neuves* », « *imposer au permis de construire que chaque construction neuve stocke au moins 10 m³ d'eau de pluie* », « *Intégrer des stockages d'eau collectifs lors de la création de lotissement* », « *intégrer aux constructions (immeubles bâtiments publics) des sanitaires utilisant de l'eau non potable* »
- ❖ Une trentaine de contributions évoque le besoin de **limiter voire d'interdire l'artificialisation des sols**, notamment sur des espaces naturels, **et/ou de limiter l'urbanisation** et l'augmentation de population dans la région : « *Beaucoup trop de constructions, de lotissements... dans les anciennes zones agricoles qui étaient de vraies éponges* », « *Arrêter de construire des lotissements et d'importer de plus en plus de monde dans notre région...!* », « *Arrêtons de construire et d'artificialiser les sols* », « *Planifier l'urbanisation et le développement économique en fonction des questions relatives à l'eau, à l'échelle des BV et même de la Bretagne. Limiter la croissance des plus grosses villes, notamment Rennes Métropole et le littoral, et limiter la densification excessive, repeupler les campagnes avec un redéveloppement des services publics et de transport collectif* »
- ❖ Quelques répondants souhaitent par ailleurs **limiter l'imperméabilisation des sols en général ou favoriser la désimperméabilisation** : « *désimperméabiliser les sols urbains - enlever partout ou cela est possible le bitume qui crée des îlots de chaleurs - planter des bosquets d'arbres entre les immeubles plutôt que des aménagements coûteux et inutiles - créer aussi des noues afin de capter l'eau de pluie afin qu'elle retourne dans le sol* », « *Arrêter la bétonisation et le goudronnage des terres* », « *Arrêtons le bitume, les parkings, les dalles, les revêtements* », « *recréer des surfaces non imperméables qui permettent à l'eau de s'infiltrer de remplir les nappes* », « *n'est-il pas possible d'obliger les nouvelles entreprises et aménagements publics d'installer des parkings permettant l'infiltration de l'eau...* »

Interdire ou taxer les piscines... agir sur les golfs, terrains sports, pelouses...

On retrouve mention du sujet des piscines dans plus de 150 contributions

- ❖ 70 répondants estiment qu'il faudrait « **Interdire les piscines individuelles** », « *Interdire la construction de nouvelles piscines privées chez les particuliers.* », « *refuser les permis de construire* », voire « *Soutenir une réglementation en faveur de la suppression des piscines individuelles.* ».
- ❖ Une vingtaine de répondants évoque **plutôt une limitation des piscines** « *Limiter l'usage peu prioritaire comme les piscines privées.* », « *limiter officiellement l'usage de l'eau récréative (piscine, lavage de voitures, terrasses....)* »
- ❖ Environ trente répondants, pour leur part, estiment qu'il faudrait **taxer de façon importante l'usage de l'eau pour les piscines** : « *Mettre une tarification très pénalisante pour les gros consommateurs d'eau notamment pour le remplissage des piscines* », « *Il faut davantage taxer les propriétaires de piscine qui sont énergivore de cette ressources alors que d'autres font déjà très attention à leur consommation.* »
- ❖ D'autres estiment qu'il faudrait pour les piscines « *rendre obligatoire la réutilisation des eaux pluviales* » et obliger les détenteurs d'une piscine à installer un dispositif de récupération des eaux de pluie, mais aussi mieux « *encadrer le développement des piscines (où rejeter leur eau ?)* » et mieux les contrôler « *une police de l'environnement plus active pour lutter contre les dérives (arrosages, remplissage de piscines privées) en période de restriction.* » « *Interdire le remplissage des piscines des particuliers après un hiver où la pluviométrie a été faible.* »

Quelques répondants évoquent également les golfs, terrains de sports : « *Je ne comprends pas qu'on puisse continuer à utiliser l'eau pour arroser les terrains de foot ou les golfs quand on demande aux particuliers de limiter leur consommation* », mais aussi l'arrosage des espaces verts publics

Améliorer l'état du réseau, le traitement et la réutilisation des eaux usées

La question des réseaux d'eau, du captage à l'assainissement, est abordée par près de 150 contributions :

- ❖ En grande majorité cela concerne des **inquiétudes concernant l'état du réseau**, des canalisations, les répondants évoquant des **problèmes de fuite** : « *Chercher et réparer les fuites sur les réseaux d'eau potable* », « *Maîtriser les fuites sur le réseau de distribution est impératif* », « *il faut ABSOLUMENT rénover les canalisations d'eau qui sont la source d'énormément de pertes d'eau potable même si cela va coûter cher en travaux, les bénéfices seront multipliés par cent ensuite sur la durée.* »
- ❖ Certains en particulier proposent de **concentrer les efforts sur l'assainissement de l'eau et sa qualité, pour quelques-uns en explorant des alternatives** : « *Faire des contrôles réguliers à la sortie des stations d'épuration* », « *Agir vite pour la qualité de l'eau, au niveau des stations d'épuration pour éliminer un maximum de polluants* », « *Le cycle de traitement et de réutilisation de l'eau doit s'améliorer pour permettre de réduire l'empreinte sur les réserves* », « *Favoriser des assainissements comme les phyto-épurations qui permettent de réinjecter l'eau dans le sol plutôt que dans le tout à l'égout puis les cours d'eau après épuration* », « *Promouvoir l'usage des milieux naturels pour la filtration et le traitement des eaux pluviales.* »
- ❖ Ils sont aussi nombreux à souhaiter **voir plus de réutilisation, de recyclage des eaux usées** : « *Développer la réutilisation des eaux usées dans le cadre des consommations industrielles* », « *réutiliser l'eau des stations d'épuration* », « *Circuits fermés pour pouvoir réutiliser des eaux peu usées pour d'autres usages* », « *A priori moins d'un pourcent des eaux usées est recyclé. Il y a certainement une réflexion à avoir pour préserver cette ressource.* », « *Il y a de gros efforts à faire sur la réutilisation des eaux usées comme en Israël où 90% est recyclé.* »

Mieux encadrer les prélèvements et captages, préserver les nappes phréatiques

La question de l'état des nappes et du captage est abordée par près de 70 contributions :

- ❖ Pour une cinquantaine participants il s'agit plus particulièrement de **mieux réguler les puits, forages et captages d'eau, à la fois pour éviter des prélèvements trop importants et limiter les impacts de polluants sur l'eau qui y est prélevée** : *« Protection plus stricte des zones de captage », « Interdiction des pesticides sur les bassins versants des zones de captage », « nous modifions notre terre et aussi les nappes phréatiques, il serait bon de ne plus faire de puits artésien et capter l'eau pour la géothermie car nous modifions la nature du sol », « Aide à apporter à la réhabilitation des puits existants, conseils sur leur possible utilisation », « interdire la création de forage de puits pour consommation des particuliers et limiter pour les agricoles », « Mettre en place une réglementation concernant les prélèvements d'eau dans les puits privés », « Je considère anormal, inéquitable, de voir des forages agricoles, industriels, qui a eux deux représentent 80% des consommations des nappes sans contrôle et surtout réglementations applicables strictement »*
- ❖ Une **vingtaine de contributions partage plus globalement le souhait de préserver l'état des nappes phréatiques** (quantité et qualité des eaux) : *« Il faut aussi protéger les nappes phréatiques des différents projets de l'agro-industrie (élevage XXL etc.) et de l'extraction de sable et autre granulat », « Quid des nappes phréatiques et de leur préservation / Quid des prélèvements de l'agriculture ou de l'industrie dans ces nappes (bassines) », « Stopper le plus rapidement possible les pollutions des cours d'eau, des nappes phréatiques dues aux activités agricoles et humaines mal encadrées. », « Merci de laisser les nappes phréatique se remplir. Stop à l'usage et gaspillage de l'eau pour le profit ainsi que sa pollution », «*

Anticiper les risques d'inondation et de sécheresse

La question des risques naturels d'inondations ou de sécheresse est abordée dans environ 80 contributions :

- ❖ Une trentaine de répondants évoquent **les risques et inquiétudes liées aux inondations, ou la construction en zones inondables** : « *Il ne faut pas vouloir urbaniser à outrance surtout sur des zones inondables* », « *Trop de zones inondables sont bâties* », « *Plus de zones humides pour éviter les inondations* », « *Au point où on en est, il ne faut plus chercher à lutter contre la nature mais s'adapter à elle. Par exemple pour lutter contre les inondations, construire des habitations flottantes plutôt que des digues* », « *Replanter des haies et mettre un revêtement plus propre, plus végétalisé pour limiter le ruissellement de l'eau et donc le risque d'inondations* », « *J'ai habité pendant 20 ans à Redon, je vois l'eau lors des inondations aller beaucoup plus près des maisons aujourd'hui, le remembrement n'a pas fait que du bien sur la région* »
- ❖ Ils sont aussi une trentaine à **s'inquiéter des impacts d'épisodes de sécheresse et des mesures mises en place lors de ceux-ci** : « *Fissures dans ma maison dues à la rétractation des argiles depuis la prolifération des sécheresses* », « *Je vois ma rivière diminuer de plus en plus et cela devient très inquiétant quand il y a une sécheresse* », « *Lors des restrictions en période de sécheresse, avoir un peu plus à l'œil les récalcitrants (lavage de voiture, bateau, changement d'eau de petite piscine...)* » « *en cas de sécheresse, il est absurde d'interdire aux gens d'arroser leur potager individuel comme c'est le cas actuellement : un potager c'est le circuit le plus court possible, et il y a un énorme gâchis d'eau par l'agriculture intensive, donc laisser mourir des potagers locaux pour irriguer des exploitations énormes c'est pire sur le long terme.* », « *Mettre en place des quotas par mois et par habitant en cas de sécheresse* ».
- ❖ Certains répondants s'inquiètent d'ailleurs de la perspective d'une « guerre de l'eau » : « *Il est urgent d'agir et de comprendre les immenses défis qui nous attendent, et en particulier "la guerre de l'eau" qui se profile et que nous refusons de voir venir* », « *Solidarité à établir pour éviter la guerre de l'eau* »

Le point de vue sur l'enquête

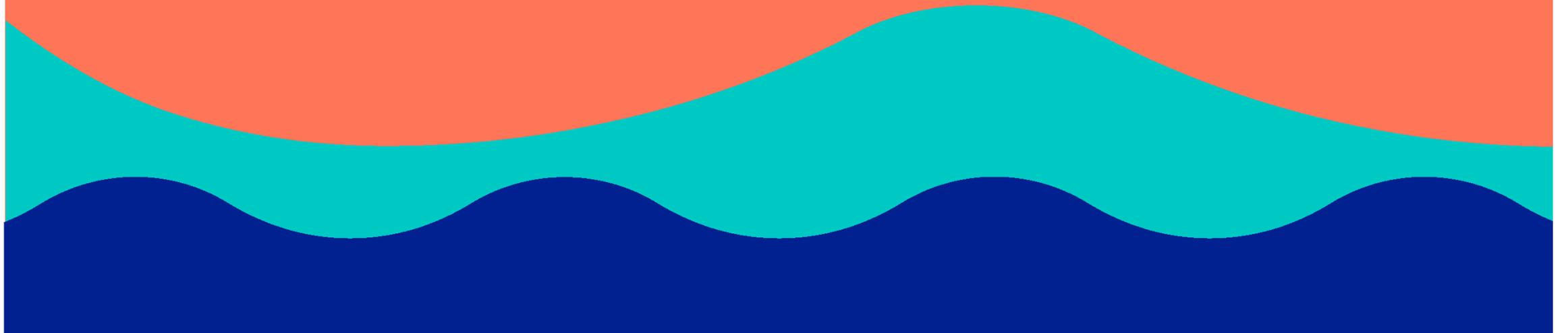
Une quarantaine de répondants expriment leur point de vue sur l'enquête

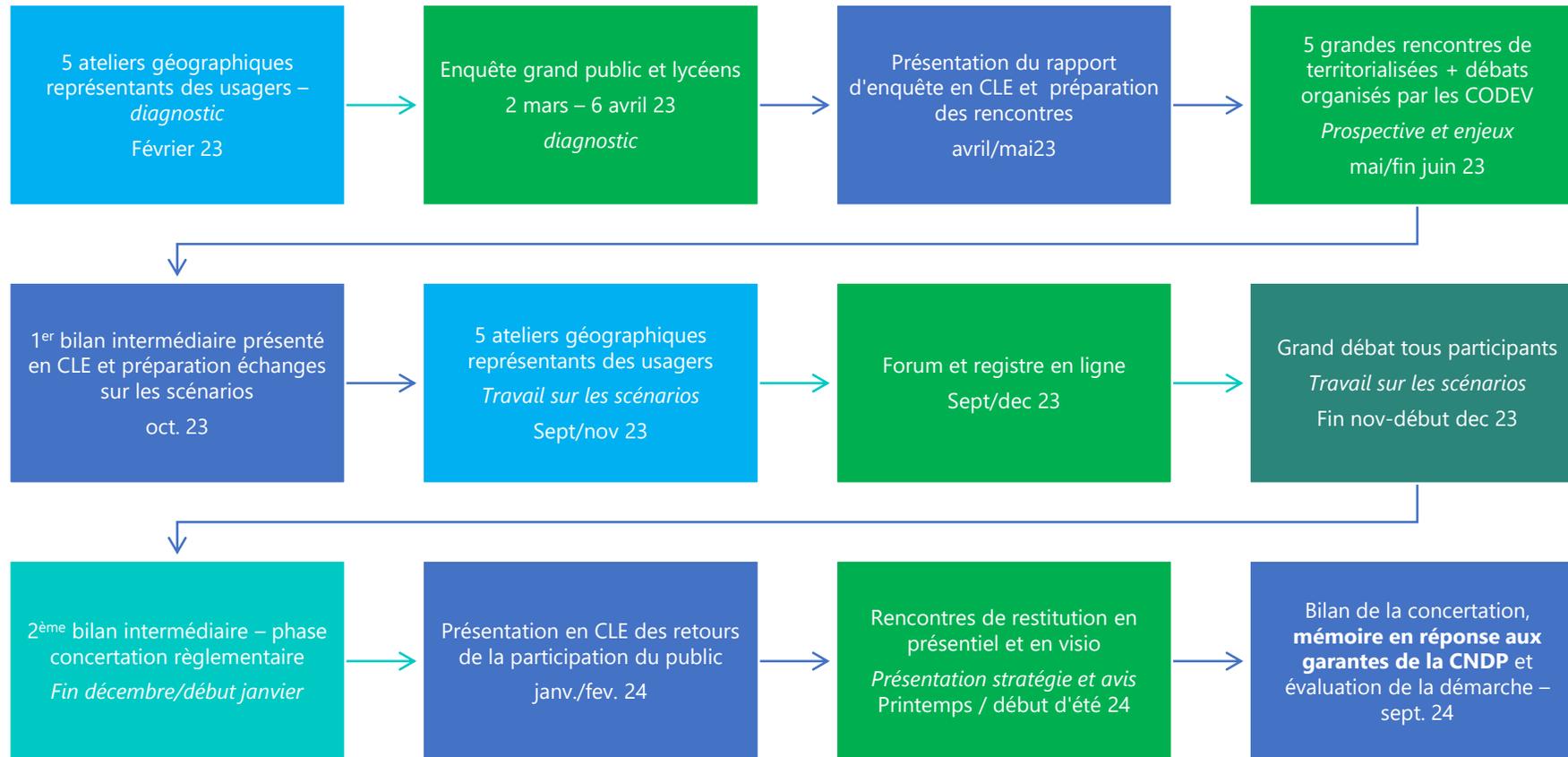
- ❖ Dans une grande majorité des cas pour souligner son intérêt « *Beaucoup de travail à faire pour sensibiliser tout le monde, ce questionnaire est une belle approche merci* », « *Bravo pour ce questionnaire qui fait réfléchir* », « *Le questionnaire que je rempli là, tout les citoyens devraient le remplir; pour éveiller les consciences.* » « *très bon qcm ,merci de lutter pour cette cause!* »
- ❖ Quelques répondants font part de leur manque de connaissances : « *A l'issu de ce questionnaire je me rends compte que je suis très mal informé sur le cycle de l'eau et de l'état des milieux aquatiques dans ma région.* » , « *Très difficile de se prononcer sur des priorités sans ces connaissances* »
- ❖ D'autres évoquent des manques dans le questionnaire : « *J'aurais aimé des questions sur l'entretien des fossés* », « *Manque dans votre questionnaire l'entretien des canalisations.* » « *Il manque le volet érosion dans votre questionnaire. Il faudrait communiquer sur l'érosion des sols qui perturbe les cours d'eau.* », ou s'interrogent sur son utilité « *99% des eaux bretonnes sont polluées par les pesticides. Que comptez vous faire à l'échelle de la vilaine ? À quoi serviront mes réponses ?* »
- ❖ Quelques répondants ont un regard plus critique estimant que le questionnaire est trop technique « *le sondage est peu être un peu technique pour le grand public* » ou que les questions sont orientées « *Les questions de ce questionnaire sont orientées, notamment, la comparaison avec le passé. 30-40 ans n'est pas la bonne référence pour comparer la situation actuelle avec celle du passé.* » « *Plusieurs de vos questions induisent une réponse orientée et donc vont biaiser la synthèse* »
- ❖ Enfin quelques-uns sont demandeurs de retours « *Avoir un compte rendu de cette enquête via un affichage, pdf sur panneau pocket* », « *Concernant le questionnaire : avoir les réponses aux premières questions de connaissance* »



Participation du public : validation du rapport sur l'enquête grand public

Participation du public : suite de la démarche





Les dates retenues pour les ateliers grand-public du mois de juin :

Chère Don Isac : 8 juin

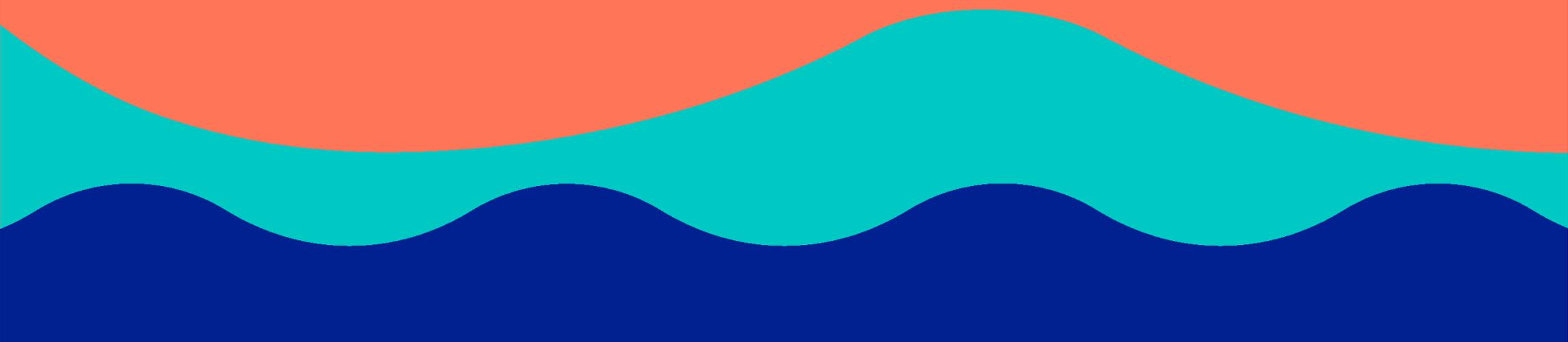
Oust / Loudéac : 20 juin

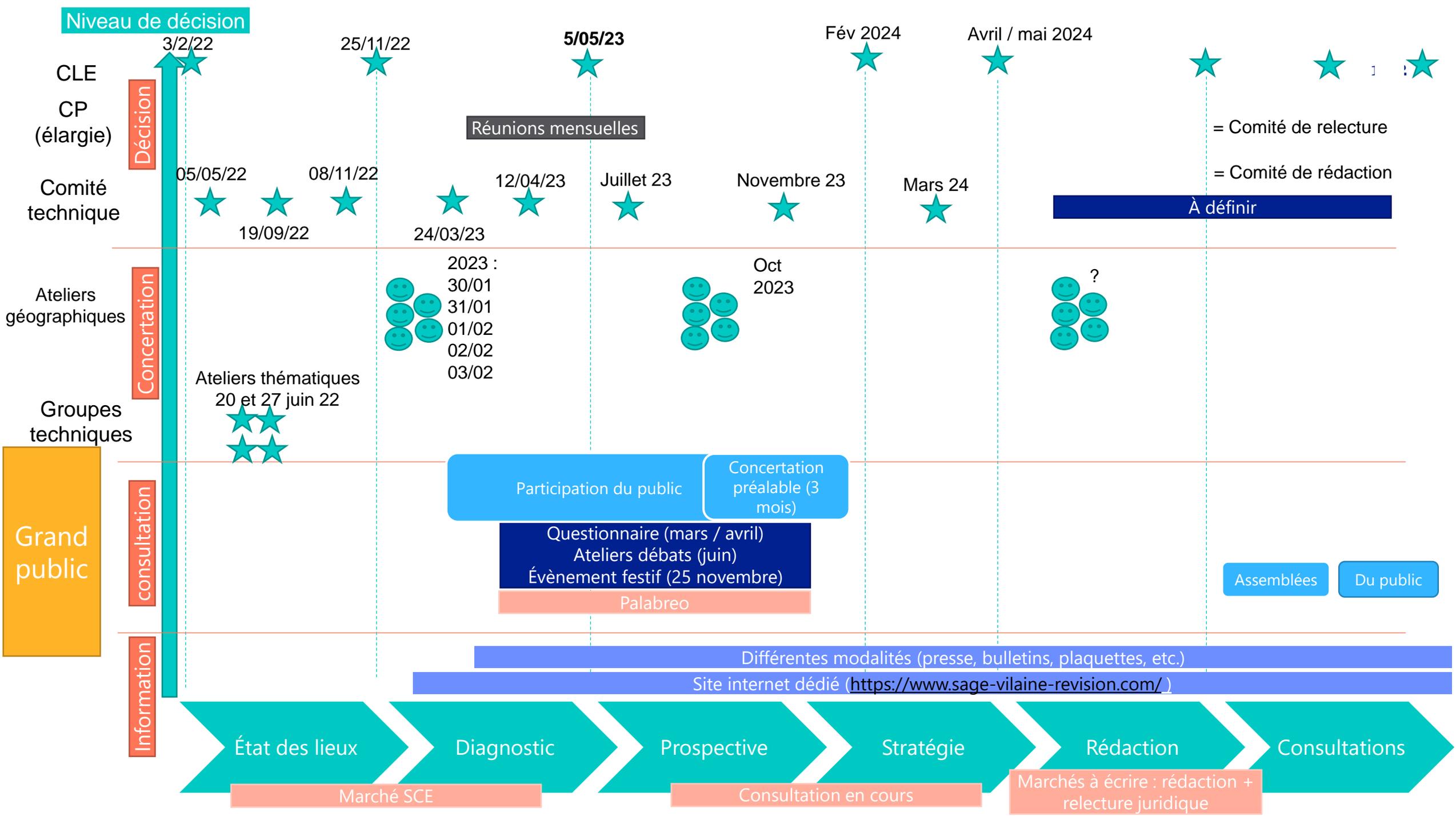
Vilaine amont est : 14 juin

Vilaine amont ouest : 22 juin

Vilaine aval : 15 juin

Révision du SAGE : étapes suivantes

A decorative graphic at the bottom of the slide consists of three horizontal layers of wavy shapes. The top layer is a light teal color, the middle layer is a darker teal, and the bottom layer is a dark blue. The waves are smooth and flow from left to right across the width of the slide.



❖ Phase prospective & stratégie



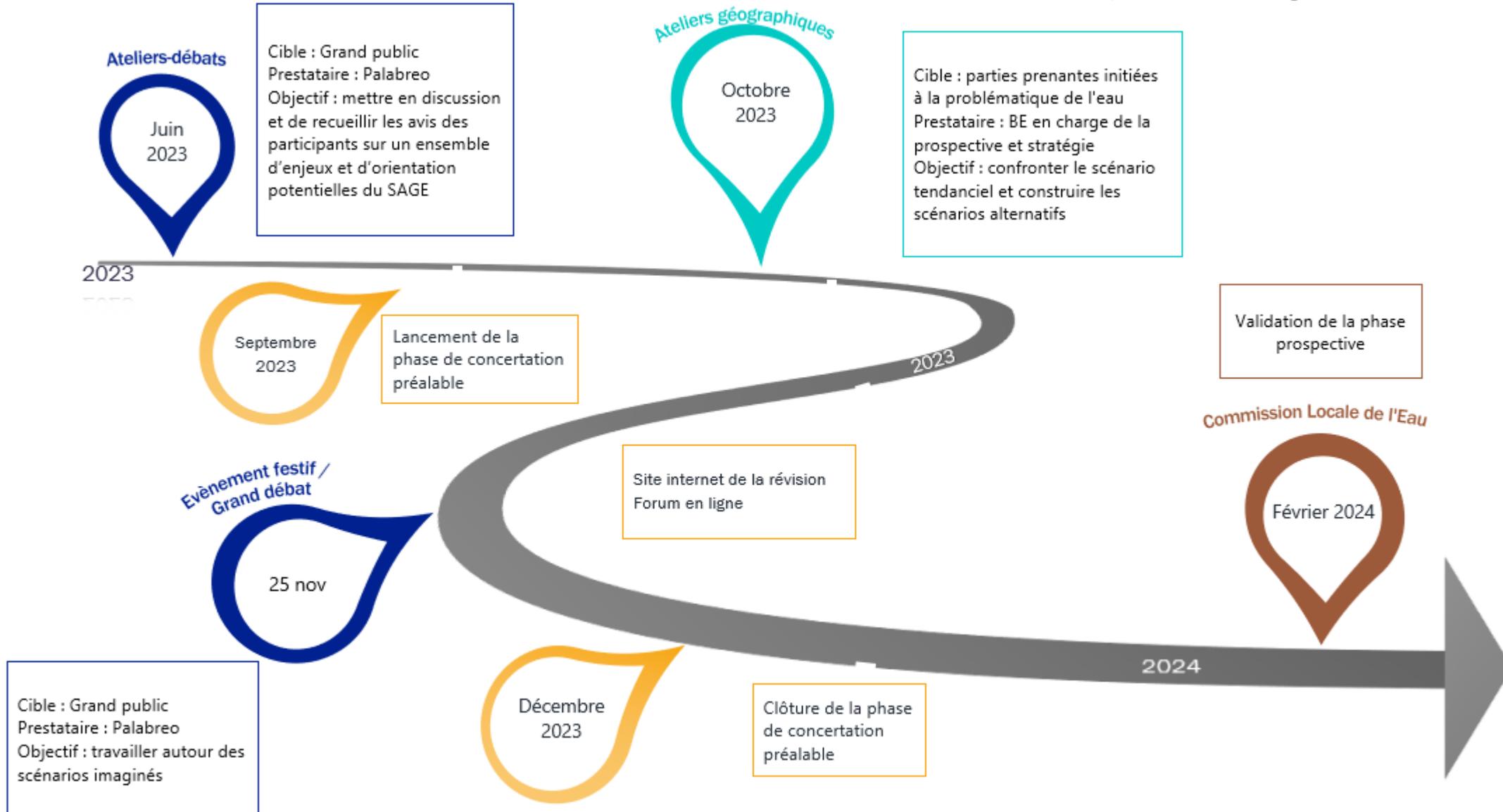
- Phase prospective:
 - Élaboration d'un scénario tendanciel du territoire à 2050 (si on ne change rien)
 - Construction de scénarios alternatifs selon les travaux des ateliers géographiques et de la participation du public (quel territoire souhaité en 2050 et quelles actions possibles / nécessaires pour y arriver)
- Stratégie : Formalisation des choix retenus par la Commission Locale de l'Eau

❖ Travaux suivis par la CLE qui nourriront le SAGE

- Études « Hydrologie Milieux Usages Climat »
- Carte « érosion des sols »

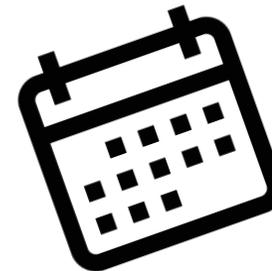
Prospective & participation du public - Concertation

Et toujours un site internet dédié : <https://www.sage-vilaine-revision.com/> 104



Points divers





Conférence de presse sur la révision du SAGE : le 16 mai à 14h

Prochaine séance de la CLE: Le vendredi 29 septembre à 14h

Formations ouvertes à tous

- Désherbage mécanique (Eaux & Vilaine):
 - 23 mai journée à Bourg des Comptes
 - Matin tables rondes et retours d'expérience
 - Après-midi démonstration

 - Gestion quantitative et changement climatique (APPCB): 9 juin matin à Vitré (sous réserve d'au moins 20 participants)
 - Le cycle de l'eau, le lien eaux souterraines et cours d'eau
 - Notions d'hydrologie : comprendre les principaux indicateurs caractéristiques des étiages
 - Importance de la prise en compte des milieux aquatiques dans le contexte de changement climatique
 - Impact des plans d'eau
 - L'évolution du climat en Bretagne et les projections pour le futur
- Intervenants : BRGM, OFB, DREAL, DDTM, Creseb et HCBC

COPIL N2000 Estuaire & Baie de Vilaine

➔ Validation du DOCOB le 13 avril



Merci de votre attention



**eaux &
vilaine**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
DU BASSIN DE LA VILAINE

Contact

Boulevard de Bretagne - BP 11
56130 LA ROCHE-BERNARD
02 99 90 88 44
eaux-et-vilaine.fr

